

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2140 - VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

Santé publique

Le Congo forme des agents pour lutter contre Ebola

Face aux risques de contamination auxquels les personnels soignant sont souvent exposés en cas d'épidémie, les autorités sanitaires du Congo procèdent à la formation des formateurs sur les conditions d'accueil d'éventuels malades d'Ébola dans les structures hospitalières.

L'objectif principal de cette formation est de constituer un groupe d'experts devant évoluer dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de préparation contre cette épidémie, mis en place par le gouvernement congolais. « *L'impact attendu est de faire en sorte que si jamais un cas venait*

à se déclarer dans notre pays, qu'il soit identifié de la manière la plus professionnelle... », a précisé le directeur de l'hygiène publique et de la promotion de la santé, le Dr Alexis Mourou Moyoka.

Page X (photo).

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Les Diables rouges joueront leur destin le 15 novembre

Après leur match nul arraché mercredi en Afrique du Sud contre les Bafana-Bafana, les Diables rouges du Congo ont préservé leurs chances de se qualifier à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN). Mais un match à suspense les attend le 15 novembre prochain, à Pointe-Noire, face au Nigeria. Cette 5e journée étant décisive pour les quatre équipes du groupe A, la victoire du Congo sur le Nigeria mettra les champions d'Afrique hors de course. Un match nul pourrait suffire à qualifier les Congolais. Page 17



LIKOUALA

Jean-Marie Tassoua déclare faire confiance à la justice

Suite à l'attaque de son domicile d'Impfondo, dans la Likouala, Jean-Marie Tassoua a organisé un point de presse le mercredi à Brazzaville.

Il a décrit les circonstances de cette présumée attaque, expliquant qu'elle le visait personnellement. Il demande que justice soit faite.

Page 4

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le retour d'Okombi Salissa largement commenté

Le député de Lékana qui ne s'était plus présenté à l'hémicycle, depuis plus d'une année, a été la principale curiosité de la rentrée parlementaire du 15 octobre.

Pour son retour, André Okombi Salissa était salué fraternellement par plusieurs de ses camarades même s'il n'a pas voulu faire de déclaration à la presse qui l'approchait.

A-t-il mis un peu d'eau dans son vin ? s'interroge-t-on en se référant aux dernières sorties médiatiques et au changement de ton constaté entre l'ancien leader du Comité d'action pour la défense de la démocratie -Mouvement de jeunesse et la direction du Parti congolais du travail dont il est suspendu du bureau politique. Page 3



André Okombi Salissa photo DR

2^E BIENNALE DES ARTS ET LETTRES

Le colloque de Brazzaville s'inscrit comme une nouvelle dynamique

Après l'ouverture de la deuxième édition de la Biennale des arts et des lettres, un colloque scientifique a pris le relais hier. Pendant trois jours, les artistes et intellectuels congolais tenteront de restituer aux arts et aux lettres leur place dans la conscience collective. « *Le public s'abreuvera aux sources de la littérature congolaise, celles qui voient Jean Malonga sortir des bancs d'essai de la revue Liaison pour s'ouvrir grâce à Présence africaine* », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts, Célestin Akoulafoa, à l'ouverture du colloque. Page 16

ÉDITORIAL

Attention !

Page 2

ÉDITORIAL

Attention !

Oui attention à la baisse des cours du pétrole que l'on constate sur les marchés internationaux depuis des semaines et qui ne semble pas près de s'interrompre : moins 28 % pour le baril de référence Brent depuis le 23 juin, moins 25 % pour le baril de référence WTI. Si elle se poursuit, comme malheureusement on doit le craindre, elle pourrait avoir, à terme plus ou moins rapproché, des effets dévastateurs pour les pays comme le nôtre dont l'essentiel des ressources publiques provient toujours de l'or noir.

Même s'il a entrepris, avec un courage certain, de diversifier ses recettes en favorisant l'émergence, sur toute l'étendue de son territoire, d'activités économiques et financières productrices de richesse le Congo ne s'affranchira pas avant longtemps de la tutelle que les hydrocarbures font peser sur lui. Comme la plupart des pays de cette partie du Golfe de Guinée il est donc soumis aux fluctuations des cours mondiaux qui ne sont pas toutes dues à l'augmentation ou à la réduction des productions nationales, mais dépendent pour une large part des aléas politiques qui affectent les régions pétrolières de la planète.

Les experts que nous consultons régulièrement disent que si le prix du baril de Brent descend de façon durable à 85 dollars US (il était à 116 dollars US à la fin du mois de juin) les recettes pétrolières de notre pays seront en forte baisse en 2015, certains avançant même le chiffre de 1.678 milliards de francs CFA. Cela ne manquerait pas d'avoir de lourdes conséquences pour le financement de l'économie tout au long de l'année prochaine.

Le pire n'étant jamais sûr gardons nous de sombrer dans le pessimisme et parions que les cours du pétrole, dopés par la croissance mondiale, finiront par repartir à la hausse. Mais espérons aussi que les pouvoirs publics accéléreront le rythme des réformes engagées afin que les dépenses de l'État et des collectivités publiques restent modérées, que les impôts et les taxes continuent de s'accroître au rythme du développement national, que les compagnies pétrolières respectent strictement leurs engagements, que les citoyens et les entreprises paient ce qu'ils doivent à la collectivité, bref que la bonne gouvernance l'emporte sur le laisser-aller. C'est à ce prix et pas autrement que nous conjurerons le mauvais sort que porte en elle la baisse des cours du pétrole.

Les Dépêches de Brazzaville

ARRONDISSEMENT DJIRI 9

« Un projet de municipalisation permettra de désenclaver les quartiers en friche », a dit le Conseiller Adélarde Yvon Bonda

Elu sous le label du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP), lors des récentes élections locales, le conseiller municipal de Djiri, neuvième arrondissement de Brazzaville, veut s'impliquer principalement dans la lutte contre le phénomène d'érosion. Il a également rappelé, le 16 octobre à Brazzaville, les difficultés de circulation des biens et des personnes au sein sa circonscription.

Dans cet entretien, le conseiller Adélarde Yvon Bonda entend proposer au Conseil municipal et départemental d'effectuer des descentes collectives au fin fond des différents quartiers de sa circonscription électorale pour toucher du doigt le calvaire des populations. Sa bataille : l'épanouissement de la jeunesse ; lutter, de connivence avec les élus de sa circonscription électorale contre le phénomène d'érosion qui cause d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines. A ce combat s'ajoute, celui de la pratique des « demi-terrains », des transporteurs en commun, visant à morceler les itinéraires, pourtant déjà déterminés officiellement par la mairie centrale.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle est votre adresse à l'endroit des populations de Djiri qui vous ont élu comme leur représentant au Conseil municipal et départemental de Brazzaville ?

Adélarde Yvon Bonda : Le processus démocratique est bien en marche dans notre pays, malgré quelques attermolements enregistrés lors des élections locales du 28 septembre 2014. L'œuvre humaine n'étant pas parfaite, puisqu'il y a eu quelques soucis techniques. Nous venons donc de sceller une alliance avec la population qui, certainement, va se perpétuer dans le temps. Il suffit qu'elle continue à nous faire confiance.

LDB : Quel type de message avez-vous véhiculé lors de la campagne pour en fin gagner la confiance de l'électorat de Djiri ?

AYB : Pour ma part, j'ai été clair. Je n'ai pas fait des promesses mielleuses, comme l'ont fait certains, de peur d'être rattrapé par l'histoire. Parce que je n'aurais pas tout de suite



les moyens de ma politique. Il est vrai que nous n'avons eu qu'un conseiller sur les six candidats en lice, mais c'est déjà une marque de confiance que ces populations ont voulu exprimer à notre égard. Nous avons eu besoin de cette veste de conseiller municipal afin de solliciter des projets pour le bien des citoyens de notre arrondissement. Si nous faisons une coalition avec les autres conseillers, je crois que dans les cinq ans à venir, les choses changeront considérablement.

LDB : Que dire des populations du quartier Lunda, à Jacques Opangault, qui éprouvent d'énormes difficultés, en ce qui concerne leur mobilité ?

AYB : Pendant la période de campagne, j'ai fait des descentes dans tous les quartiers de Djiri. Ce, malgré les difficultés d'accès. Au terme de cette ronde, j'ai réalisé que tout est à construire dans cet arrondissement, notamment les routes. C'est pour autant dire que durant notre mandat, nous pèserons de tout notre poids au niveau du Conseil pour que les choses changent dans notre arrondissement, c'est-à-dire mobiliser le minimum des conditions des populations. Et la réussite

de ce grand rêve dépendra également de la cohésion qui règnerait entre conseillers. Aujourd'hui, il s'agit plutôt de sauvegarder la survie de la population et non de l'hégémonie des partis politiques sur les autres.

LDB : Depuis un certain temps, les populations de Djiri redoutent les élus non-résidents. En êtes-vous un ?

AYB : Je vis à Djiri et je partage les mêmes difficultés que les populations. Il faut tourner la page sombre à cette pratique politique devenue désuète sous d'autres cieux et barer la voie à ces candidats qui viennent miroiter les populations de fausses promesses. Aujourd'hui, la population de Djiri m'a élu conseiller-municipal. Nous essayerons, avec beaucoup de modestie, de poser le problème des érosions qui ne cesse de ronger notre quartier au Conseil municipal de Brazzaville afin, de trouver des solutions idoïnes. Cela éviterait aux populations de vivre les situations des quartiers voisins d'Emeraude et Kahounga, où ces calamités naturelles ont déjà emporté par le passé des dizaines d'édifices, publics et privés.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundoumbé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le retour d'André Okombi Salissa largement commenté

Sans voler la vedette à la septième session budgétaire qui s'est ouverte le 15 octobre à Brazzaville, le député du Parti congolais du travail à Lékana (département des Plateaux), a cristallisé l'attention des journalistes venus couvrir l'événement. Nombreux ont même tenté de lui arracher un mot. En vain.

« Rentrée politique », « rentrée parlementaire », « retour du déserteur », « fin d'éclipse », les commentaires n'ont pas manqué parmi les journalistes.

Et même au sein de la communauté de parlementaires. Une présence remarquée et commentée au regard de l'attitude adoptée, il y a peu, par l'ancien ministre depuis qu'il avait été débarqué du



André Okombi Salissa photo RD

gouvernement en septembre 2012. Et surtout, depuis la dissolution de son mouvement, le Comité d'action pour la défense de la démocratie (CADD-MJ), affilié au Parti congolais du travail (PCT), sa formation politique dont nombre de députés à l'Assemblée n'ont pas hésité à aller le saluer. Fraternellement.

L'image du jour restera cet échange avec Faustin Elenga, son ex-adjoint au CADD-MJ. Pour mémoire, ce dernier a été l'un des précurseurs de la dissolution de cette formation de

jeunesse à la suite de celle de l'Union pour la jeunesse socialiste congolaise, deux mouvements sur les cendres desquelles est née la Force montante congolaise.

Nommé ministre de l'Enseignement technique et professionnel, en 1997, au sortir de la guerre du 5 juin, André Okombi Salissa a quitté le gouvernement à ce même poste, en 2012, soit quinze ans, alternant plusieurs portefeuilles ministériels.

Depuis 2012, le député de Lékana n'a cessé d'entretenir un mystère autour

de lui. Dans la presse, dans les états-majors politiques, l'homme occupe des colonnes, des « unes » en même temps qu'il est au centre des débats.

Tantôt en France, souvent à Brazzaville, ce « suspendu » du Bureau politique du PCT, prend ses libertés à accorder des interviews. Le verbe est parfois haut. A-t-il décidé de mettre un peu d'eau dans son vin ? Le 15 octobre, « tout bouge » n'est pas passé inaperçu.

Josiane Mambou Loukoula

ÉLECTIONS LOCALES

L'UMP satisfaite des sièges obtenus

L'Union pour un mouvement populaire (UMP) a examiné les résultats des candidats des partis du centre aux élections locales, le 15 octobre à Brazzaville, au cours de sa session ordinaire. Selon le bureau politique de ce parti, la moisson a été bonne. Après la publication des résultats, ce parti du centre, a obtenu six sièges dans différents départements.

Cependant, le bureau politique s'est interrogé sur la volonté du Parti congolais du travail (PCT) à s'approprier des bureaux de conseils dans tous les départements, balayant ainsi les recommandations consensuelles des différentes concertations politiques. Il a profité de l'occasion pour interpeller le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo ainsi que le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou afin que les notions de représentativité, de consensus, d'équité, et d'équilibre politique prévalent lors de la mise en place des bureaux des Conseils départementaux et de la désignation des

maires.

« L'essence même d'une élection à la proportionnelle reste l'accessibilité à la gestion des affaires publiques aux partis supposés faibles. Notre démocratie gagnerait à ce que tous les élus relevant des différents partis ou simplement d'indépendants, candidats à ces fonctions exécutives, fassent l'objet de la même attention », peut-on lire dans la déclaration du bureau politique de l'UMP.

Les membres du bureau politique de ce jeune parti ont félicité tous les conseillers élus aussi bien de la majorité, de l'opposition que ceux ayant le statut d'indépendants. Dans une démarche contributive, les membres de ce bureau, ont invité les candidats élus du centre à se porter candidat aux postes des bureaux de conseils et des mairies, dans les départements où ils ont été élus. « Toute tentative hégémonique instituant les bureaux de conseils monocolores paralyseraient leur fonctionnement et condamnerait notre jeune démocratie », a déclaré le porte-parole de l'UMP, Alphonse Mabika.

J.M.L.

CONGO-GABON

L'interconnexion en fibre optique vivement souhaitée

La concrétisation de l'interconnexion entre le Congo et le Gabon est un défi pour le projet Central Africa Backbone (CAB). La matérialisation de cette interconnexion transfrontalière est un vif souhait pour les gouvernements respectifs.

Le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Moun-

technique, préalable à la construction d'infrastructures, le ministre des Postes et télécommunications avait demandé que 2014 soit l'année de la réalisation dudit projet.

Ainsi, l'unité de coordination du projet durant toute une année a focalisé ses actions sur cet objectif. Il ressort de la présentation de son rapport d'activité que des résultats encourageants sont enregistrés. Cependant, les problèmes qui demeurent portent sur

Le projet a jusqu'ici réussi l'organisation du système d'information et le lancement de la production d'indicateurs clés prioritaires sur le marché des techniques de l'information.

Bien que la mise en œuvre de la grande majorité des engagements soit effective, les efforts doivent se poursuivre pour la concrétisation de l'interconnexion sous-régionale. Un nouveau plan 2015 devrait être proposé et centré sur des axes essentiels que sont la



La réunion du comité de pilotage, (photo Adiac)

galla, l'a rappelé ce 16 octobre aux membres du comité de pilotage du projet CAB qui tient sa réunion durant deux jours, à Brazzaville. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser suffisamment d'argent pour son aboutissement. Ainsi, le CAB devrait prouver aux gestionnaires de crédits et aux parlementaires que le projet vit et connaît une évolution normale. En effet, au regard des résultats, deux ans après la mise en exécution des prévisions d'assistance

les grands défis à relever par les technologies de l'information et de la communication. Il s'agit notamment de construire les liens inter-régionaux de la fibre optique et introduire un contexte favorable permettant d'envisager un développement concurrentiel du très haut débit.

Dans son bilan, le CAB souligne que la concurrence constituera l'une des principales incitations à l'investissement dans les années à venir.

construction du réseau entre le Congo et le Gabon, la préparation de la deuxième phase du projet et le financement additionnel.

« Le projet CAB est un laboratoire pour introduire le pays dans la modernité numérique, pour le bonheur des populations. », a résumé le ministre Thierry Mounghalla, incitant le comité de pilotage à approfondir la réflexion sur l'économie numérique.

Nancy France Loutoumba

PME

Les USA s'engagent à former les Congolais

La diplomate américaine estime que le renforcement de capacités des entrepreneurs permettrait d'améliorer l'environnement des affaires au Congo.

Stéphanie Sullivan l'a expliqué, le 15 octobre, à l'issue de l'audience accordée par la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany. « Nous allons d'ici peu faire une compétition pour envoyer une femme entrepreneur aux Usa afin qu'elle fasse partie du réseau des femmes entrepreneurs d'Afrique. Il y a déjà quelques-unes pour le compte du Congo. Mais nous voulons augmenter le nombre pour qu'elles reviennent sensibiliser les autres », a indiqué l'ambassadeur. S'agissant des échanges commerciaux

entre l'Afrique et les États-Unis (Agoa), la diplomate a promis de redynamiser davantage le dispositif.

En vue de faciliter la vente des produits agricoles congolais sur le marché américain, la ministre des PME a sollicité de son interlocutrice l'installation des entrepreneurs américains. « Vue l'exigence des consommateurs et administrations américaines, nous demandons que les entreprises américaines viennent investir au Congo. Ainsi, pourront-elles produire pour les deux marchés, congolais et américain », a-t-elle souhaité ajoutant : « L'Agoa est un

marché que je connais et le Congo n'en a pas bénéficié en raison des procédures assez nombreuses. À partir de 2015, l'actuel accord arrivera à son terme. Nous allons dans les dix prochaines années rentrer dans un autre qui prendra en ligne de compte les propositions que nous avons faites à la partie américaine pour que celui-ci nous profite véritablement. »

Stéphanie Sullivan a reconnu qu'en dehors du secteur pétrolier, le Congo n'a pas bénéficié des potentialités offertes par cet accord commercial.

Lopelle Mboussa Gassia

PONT SUR LA RIVIÈRE DJOUKÉ/ POOL

La DGCMMP contredit les statistiques de l'entrepreneur

La direction générale du Contrôle des marchés publics (DGCMMP), a contesté, le 16 octobre à Brazzaville, les données annoncées par la société ECGM Labo Congo, quant au niveau d'exécution des travaux de construction du pont sur la rivière Djouké sur l'axe Kindamba - Kimba, dans le département du Pool.



Les travaux du pont sur la rivière Djouké photo Adiac

En effet, à l'issue d'une mission d'évaluation sur ce chantier, effectuée par le ministère de l'Équipement et des travaux publics, l'entreprise en charge des travaux avait indiqué que l'ouvrage était avancé à hauteur de 75%. Elle avait annoncé la fin des travaux pour la fin du mois d'octobre. Quant au prix de la structure métallique, le montant indiqué était de 602 millions FCFA. Paradoxalement, selon la cellule de gestion de la DGCMMP, toutes ces données s'avèrent fausses. Selon leurs propres résultats, le niveau des travaux

est estimé à 26% et le coût de la structure métallique s'éleverait plutôt à 314 millions de Francs CFA.

Lors d'une réunion convoquée par le directeur de la DGCMMP, le représentant de la société a pointé du doigt le ministère de l'Équipement et des travaux publics. Sans autres explications, il a indiqué que ce ministère avait organisé cette mission en sa qualité de maître d'ouvrage. Invitant la société à mener les travaux à terme, le directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo a déclaré

: « nous avons besoin des entrepreneurs pour transformer le Congo en un pays émergent. Mais, il faut que l'administration soit rigoureuse avec elle-même, en veillant à ce que l'entrepreneur donne des chiffres exacts ». « Le développement du Congo à travers la construction des infrastructures est plus fort que ce qui nous divise. Les populations du Pool peuvent se rassurer d'avoir leur pont, mais pas dans un mois comme l'avait annoncé l'entreprise », a-t-il conclu.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR PRIVÉ

L'UE projette un appui multiforme

La représentante de l'Union européenne, Saskia De Lang, projette un appui au secteur privé. Une assistance qu'elle préconise dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement au Congo. Elle a fait part de son intention auprès du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba.

Saskia De Lang s'est exprimé, le 15 octobre à Brazzaville, auprès de son hôte. Les deux personnalités ont évo-

senté des différentes mesures prises, en ce qui concerne par exemple l'attraction des investissements. Il a expliqué à ce fonctionnaire international la nécessité d'avoir mis en place l'agence pour la promotion des investissements, présentée en vitrine du Congo. Il a aussi énuméré les différentes réformes que le gouvernement entreprend dans le but d'assainir le climat des affaires. Notons que Saskia De Lang dispose d'une importante connaissance des pays des Grands Lacs. Sa nomination au Congo est pour sa part comme un retour au bercail. Elle a travaillé



Les deux personnalités

qué la diversification de l'économie et l'amélioration du climat des affaires.

Le ministre d'État a informé la repré-

comme ambassadeur itinérant au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Nancy France Loutoumba

Jean Marie Tassoua: « le Congo n'a pas besoin de violence »

Victime d'une attaque de sa maison dans la nuit du 22 au 23 septembre dernier à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, le président du Conseil économique et social (CES) était le 15 octobre face à la presse. Au cours de cet échange organisé à son domicile à Brazzaville, Jean-Marie Tassoua a dénoncé le « mutisme assourdissant » des autorités départementales de la force publique.

Devant les chevaliers de la plume et du micro, Jean-Marie Tassoua a indiqué que l'information sur cette attaque dont il pense qu'elle le visait personnellement, n'était pas un scénario qu'il aurait organisé pour se mettre en vedette comme certains l'ont pensé. « Le hasard n'existe pas, je crois profondément que cela est vrai, parce que parmi les éléments de ma sécurité qui m'avaient accompagné, quelqu'un voulait qu'on passe la nuit à Impfondo parce qu'il avait un terrain qu'il voulait entretenir. Je n'ai pas eu d'objection, mais à un moment donné, j'ai eu l'intuition de dire non, il faut partir d'ici. J'ai préféré prendre le risque de naviguer de nuit pour aller à Ibenga, c'est ce qui m'a sauvé la vie », a expliqué l'orateur.

En effet, selon ses explications, il était parti d'Impfondo le 22 sep-

tembre aux environs de 16 heures via Dongou, pour se rendre à Ibenga à 86 km.

Jean-Marie Tassoua a annoncé que, d'après ses sources, il était prévu qu'on attende à sa vie sur le pont de Bonzalé. « Mais, quand ils ont vu venir le chauffeur, ils ont pensé que je n'avais plus voyagé que je devais dormir à Impfondo. C'est à ce moment-là que la décision a été prise pour m'assassiner à Impfondo. Il y avait quatre personnes dont l'une était dans la rue en train de faire le guet, deux avaient chacune des grenades en main et la quatrième avait le PMAK », a-t-il ajouté. Au lendemain de l'attaque de son domicile, le président du CES a rencontré le commandant de zone, qui est également le chef de la sécurité dans le département de la Likouala, en présence du commandant de la gendarmerie, des directeurs départementaux de la surveillance du territoire et de la police pour leur faire part de son émotion et de sa tristesse. Il leur a demandé d'ouvrir une enquête nécessaire pour traquer les assaillants. « Quand j'ai été informé de cela, je suis arrivé très tôt à Impfondo, ma première démarche était de voir la force publique parce que je crois profondément à notre force publique et à notre justice. Mais onze jours plus tard, je suis repassé à Impfondo à leur demande, mais je croyais tomber



Jean-Marie Tassoua, lors de la conférence de presse ; crédit photo Adiac

de nuit parce qu'on peut être incompetent, mais il y a des choses où le ridicule discute au grotesque. Monsieur le président, nous voulons vous écouter aussi parce que notre enquête pourrait laisser penser que vos collaborateurs civils et militaires sont mécontents de leur sort et c'est de la sorte qu'ils

ont agi pour s'exprimer », a-t-il expliqué.

Une réponse que Jean-Marie Tassoua n'a pas pu digérer puisqu'il appelle la police, la gendarmerie et les forces armées congolaises à la responsabilité. Le terrorisme ne peut pas, a-t-il dénoncé, aller jusqu'à toucher le cœur du système politique. « Il y a

un mutisme assourdissant qui accompagne cela, je dis non, ce n'est pas bon pour le pays. Hier c'est moi qui étais la cible, mais demain chacun de vous peut aussi être la cible potentielle. Au-dessus de la République, il y a l'Etat, quand un Etat peut laisser proliférer des terroristes, des hors-la-loi, c'est un problème. Je suis modestement responsable, je pense que le Congo n'a pas besoin de cela », a-t-il critiqué.

Le sort des auteurs présumés

Insistant sur la notion de paix qui doit régner dans le pays, l'orateur a déclaré qu'assassiner un responsable dans son lit avec des armes, est un signe de la guerre.

Se disant homme de dialogue, il a demandé aux Congolais de proscrire la violence sous toutes ses formes et de privilégier le débat politique tout en respectant la vie humaine. « Nous avons certes des ennemis, mais il ne faut pas aller à la guerre. C'est toujours bien de laisser le droit s'exprimer. Ce qui s'était passé chez moi est inacceptable. Les auteurs de ce coup seront rattrapés un jour, j'ai confiance en la justice et en la force publique de mon pays. Chaque vie est une pièce précieuse qu'il faut préserver », a conclu Jean-Marie Tassoua.

Parfait Wilfried Douniama

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

Idées forces du 17 octobre

□ « Je crois qu'il ne faut pas se cacher la vérité. Nous aurons, dans les pays africains qui sont déjà touchés une augmentation du nombre de morts. [...] Il faut quand même comprendre aussi que le paludisme tue beaucoup plus... »

Docteur Bernard Debré, ancien ministre français de la Coopération, aujourd'hui député d'opposition, RFI, le 16 octobre 2014

□ « La Francophonie est passée d'une agence de coopération technique et culturelle à une institution politique, crédible, qui a pu se choisir un créneau porteur autour de la paix, de la gestion des conflits, de la promotion de la démocratie, des droits de l'homme, et du suivi des élections... »

Pierre Buyoya, ancien chef d'État du Burundi, Jol Press, 16 octobre 2014

□ « Il faut un effort de la part des partis politiques et aussi des partenaires sociaux, pour rechercher un compromis pour des réformes durables, car ces dernières sont souvent impopulaires. »

Jean Tirole, chercheur à l'université de Toulouse et directeur de l'école d'économie de Toulouse, Prix Nobel d'économie 2014, RFI, mardi 14 octobre

□ « L'essence de la culture africaine est encore à valoriser à travers l'Afrique et à travers le monde. »

Sally Nyolo, chanteuse camerounaise, Afrik.com, 11 octobre 2014

□ « Tant qu'il n'y a pas de base culturelle, il est impossible d'aller au développement. Donc, il faut que nous nous focalisons d'abord sur nos valeurs culturelles pour apporter maintenant les touches modernes. »

Watt Millo, artiste-musicien burkinabè, le faso.net, 16 octobre 2014

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

Le gouvernement sensibilise aux grossesses précoces

A l'occasion de cet évènement célébré le 11 octobre de chaque année, le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femmes au développement a organisé une causerie-débat au Palais de congrès de Brazzaville sur la thématique des grossesses précoces.



Les participants à la causerie-débat

Animée par Marie Fanny Lolo, sage-femme à la clinique de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), cette conférence a réuni de nombreuses jeunes filles venues de divers horizons de la capitale ainsi que quelques membres du gouvernement. Dans sa communication, l'oratrice a rappelé qu'on comptait environ 16 millions de jeunes filles âgées de 15 à 18 ans qui donnent naissance à des enfants chaque année, dans le monde, dont 1 million de moins de 15 ans. La majorité d'entre elles proviennent des pays en développement. Marie Fanny Lolo a par exemple épinglé les causes et facteurs occasionnant ce fléau. Il s'agit, entre autres, de l'ignorance des méthodes contraceptives; le coût élevé des méthodes contraceptives; la non disponibilité des méthodes contraceptives; le manque d'éducation sexuelle; le harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs partenaires et leur incapacité de résister à la contrainte. Les grossesses précoces ont pour conséquences au plan moral, le rejet par la famille; la destruction des projets de vie: le mariage forcé, perte d'estime de soi. « Les jeunes filles se servent de calmants comme l'alcool, la drogue, les médicaments ou qu'elles se mettent à fumer pour surmonter le choc », a-t-elle évoqué.

Au niveau de la santé, elles ont pour retombées les avortements clandestins (mort, saignement, tétanos, pelvipéritonite, salpingite, stérilité); la grossesse et accouchement à risque élevé; le faible poids de naissance du nouveau-né; la fistule obstétricale qui est une lésion résultant d'un accouchement. Ces conséquences touchent également l'enfant qui ne sera pas aimé. Les morts nés et les décès néonataux sont 50% plus nombreux chez les mères adolescentes que chez les mères âgées de 20 à 29 ans; abandon du bébé dans les caniveaux ou infanticide.

Au niveau de la famille, cela engendre la prise de conscience des parents; le maintien de l'éducation familiale; la volonté de bannir tout tabou, de ne rien cacher aux enfants. Au niveau des structures sanitaires, Marie Fanny Lolo a prôné la sensibilisation des adolescents et des jeunes à la SSR; la mise à disposition des adolescents de toutes les méthodes contraceptives y compris la contraception d'urgence en cas de nécessité. Concernant la vie scolaire la communicatrice a souligné la nécessité de promouvoir le programme d'éducation à la vie familiale dans les programmes d'enseignement. S'agissant des stratégies de prévention, elle a demandé au gouvernement de penser à améliorer la

situation sociale et économique des jeunes et de tenir compte de la notion genre en rééquilibrant les relations de pouvoir entre hommes et femmes. « La persistance des grossesses précoces avec son lot de conséquences constitue une grave atteinte aux droits des enfants. Pour ce faire, il est essentiel que toutes les adolescentes et jeunes filles aient accès à l'information et à des services de santé de la reproduction de qualité et abordables », a conclu Marie Fanny Lolo, licenciée en gynéco-obstétrique. Cette troisième édition de la Journée internationale de la fille a été célébrée au Congo sur le thème: « Eduquons la jeune fille, femme de demain ». Présidant la causerie-débat, en présence de ses homologues de la Communication, Bienvenu Okiemy, et de la Jeunesse, Anatole Collinet Makosso, la ministre de la Promotion de la femme, Catherine Embondza Lipiti, elle est revenue sur le message du gouvernement rendu public à l'occasion de cette fête. « Dans beaucoup de pays, les filles n'ont pas la possibilité d'aller à l'école et d'achever leur scolarité du fait des problèmes de sécurité ou d'obstacles d'ordre financier, institutionnel et culturel », a-t-elle rappelé.

Parfait Wilfried Douniama



IPRC Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Le Congo forme ses agents contre les risques de contamination

Les cadres des différents services de la santé participent, du 16 au 18 octobre à Brazzaville, à un atelier de formation des formateurs portant sur les conditions qui permettront d'éliminer totalement tout risque sanitaire pour les agents.

L'objectif principal de cette formation des formateurs est de créer un groupe d'experts en vue de la mise en œuvre du Plan de préparation à l'épidémie d'Ébola qui sévit dans la sous-région africaine. Une fois formés, les agents pourront descendre dans tous les départements du Congo et former à leur tour des prestataires.

« L'impact attendu est que si jamais un cas arrive dans notre pays, qu'il

soit identifié d'une manière professionnelle. Si ce cas existe, qu'il soit isolé, maîtrisé pour éviter que l'épidémie puisse se propager dans le pays », a déclaré le directeur de l'hygiène publique et de la promotion de la santé, le Dr Alexis Mourou Moyoka qui a aussi expliqué que « le Congo a déjà eu une expérience en la matière. Il s'agit donc de réveiller les réflexes qui lui ont permis de circonscrire le processus pour éviter cette propagation. »

Tout en insistant sur l'interface en matière de communication et de population, le Dr Alexis Mourou Moyoka, a insisté sur la nécessité d'une bonne diffusion de l'information. Les mauvaises informations, a-t-il dit, « contribuent à accentuer la panique et

notamment à favoriser cette propagation que nous redoutons tant ». Signalons que ces enseignements porteront respectivement sur tous les piliers de l'épidémie à savoir : la surveillance épidémiologique ; la surveillance sentinelle ; les prélèvements dans ces principes de normes notamment comment éventuellement confirmer et infirmer en cas de dépistage (l'information doit être structurée en fonction des cibles à atteindre dans le sens de la sensibilisation). L'objectif portera également sur la prise en charge des cas. Au cours de cette étape, il s'agit de voir comment les structures d'isolement doivent fonctionner et comment s'habiller pour faire face à la menace.

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants congolais rapatriés de la RD Congo annoncent un sit-in

La tenue de ce sit-in a été confirmée par le vice-président du comité des étudiants congolais rapatriés de la République démocratique du Congo (RDC), Kleiz Maxwell Ebata.

Pour ces étudiants, un sit-in doit avoir lieu avant la fin de ce mois. Il s'agit pour eux de réclamer le respect de leur cahier de charge. Le 25 avril dernier, ces mille cinq cent étudiants congolais ont quitté Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), pour éviter des représailles suite à l'expulsion des ressortissants de la RDC de Brazzaville.

À l'heure actuelle, ces étudiants réclament leur insertion et leur réorientation dans les établissements universitaires de Brazzaville car l'année académique 2013-2014 est déjà considérée comme perdue. Ces étudiants sollicitent également le ministère des Affaires étrangères à récupérer par voie diplomatique leurs documents académiques notamment : les relevés de notes et les attestations de fréquentations.

« Nous ne voulons plus perdre l'année académique 2014-2015. La réinsertion va plus profiter à nos amis qui font plus droit, médecine, les métiers de bâtiments et de gestion. S'il n'y a pas des filières pour certains de nos amis, l'État peut en trouver ailleurs

car la RDC n'est pas le seul partenaire. Les relevés de notes et les attestations de fréquentations nous aideront à s'insérer et à s'orienter », a argumenté Kleiz Maxwell Ebata. L'issue à la résolution de cette situation semble être difficile. Le vice-président du comité des étudiants congolais rapatriés de la RDC a affirmé avoir mené plusieurs démarches en vain aux côtés des autorités policières, universitaires, diplomatiques et celles du ministère de l'Enseignement supérieur. « Il n'y a même pas un feedback au terme de toutes nos démarches. On a même proposé au ministre de la Santé d'orienter en République cubaine les 200 étudiants provenant de la RDC qui ont pour option la santé », a-t-il expliqué. L'option d'un éventuel retour à Kinshasa pour la suite de leur cursus universitaire étant écartée, ces étudiants sollicitent aussi le respect, par les hautes autorités congolaises, du deuxième volet de leur cahier de charge : la paie régulière de leur bourse, leur indemnisation pour avoir perdu des documents importants et autres biens ainsi que la prise en charge sociale des étudiants dont les parents ne vivent pas à Brazzaville.

Fortuné Ibara

NÉCROLOGIE



Matassa Hypolyte, agent *dépêches de Brazzaville*, Matassa Romain Matassa Jean Marie, Matassa Toussaint annoncent que le programme des obsèques de mademoiselle Matassa Nina aura lieu ce vendredi 17 octobre 2014
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville pour le recueillement à domicile 130 rue Matombé Moukondo
12h00 : messe en l'église évangélique de Mounkondo
14h00 : départ pour le cimetière privé Wayako
16h00 : fin de la cérémonie.

FORMATION MANAGER COACH

Imeta Congo organise une formation sous thème de Manager Coach.

En date du 20 au 21 octobre 2014 à Brazzaville.

Pour toute information contacter nous au: 06 650 64 92

Mail : imetainstitut@yahoo.fr

ESCIC

DERNIERES INSCRIPTIONS AVANT DEMARRAGE DES COURS

L'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo en sigle ESCIC, école consulaire des Chambres de Commerce de Pointe-Noire et de Paris-Ile-de-France.

Année académique 2014-2015 : Des diplômes internationaux subventionnés !!!

POUR LES BACHELIERS :

Bachelor of Business Administration (BBA) de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM)

• Cycle entièrement en Anglais
• Frais de scolarité : 120 000 F CFA par mois / Frais subventionnés : 80 000 F CFA par mois sur 10 mois.

BAC+4/5

POUR LES BAC+4/5 : Formation continue adaptée aux Salariés

1-Master 1 Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement

2-Master 1 Contrôle de Gestion

3-Master 2 Management des Ressources Humaines

4-Master of Business Administration (MBA)

Master 1 : Frais de scolarité : 4 500 000 FCFA / Frais subventionnés : 3 000 000 F CFA.

Master 2 : Frais de scolarité : 6 000 000 FCFA / Frais subventionnés : 4 500 000 F CFA.

Boulevard Loango, Immeuble PBG, P.B.323 Centre-ville Pointe-Noire - République du Congo

Email : escicino2013@gmail.com; Tél : 06 638 85 87 / 04 431 48 27 ; à côté de la Radio Pointe-Noire Centre-Ville.

AVIS DE RECRUTEMENT

Grande société de la place recrute quinze (15) agents commerciaux (Filles) pour la commercialisation de ses produits

- Formation gratuite

- Etre âgé de vingt (20) ans au moins

- Bon niveau scolaire

- Avoir une bonne présentation

- Avoir le sens des responsabilités.

Téléphone : 06 639 63 03

GENRE

Un comité national pour la mise en œuvre de la décennie de la femme africaine

Les membres de cette structure ont la mission de susciter la prise de conscience sur la décennie des femmes africaines au niveau communautaire et national ainsi que de mobiliser le mouvement des femmes et coordonner les parties prenantes à tous les niveaux

Les membres de cette structure composée d'une coordination de deux membres présidée par la ministre de la Promotion de la femme ont été installés le 16 octobre au cours d'une réunion tenue au ministère de la Justice et des droits humains. Outre la coordination, le comité national dispose d'un organe technique de trois membres, de trois conseillers du système des Nations unies sur les questions du genre et de 19 membres représentant les structures concernées par les dix thèmes de la décennie.

Selon le directeur du cabinet de la ministre de la Promotion de la femme, vice-président du comité, Ludovic Oniangue, qui a présidé la cérémonie, chaque année a son thème et son centre d'intérêts spécifiques parmi lesquels, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'autonomisation économique des femmes et leurs activités entrepreneuriales ; la santé, la mortalité maternelle et le VIH/Sida ; la paix, la sécurité et les violences à l'encontre des femmes ; les finances et le genre ; les femmes aux postes décisionnaires.

Pour le bon fonctionnement du comité, le ministère a mis à la disposition de ses membres, quatre documents clés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il s'agit notamment de l'Acte de constitution de l'Union africaine ; le protocole de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique ; la déclaration solennelle des chefs d'Etat et de gouvernement sur l'égalité entre les sexes ; la politique de l'Union africaine sur le genre. Rappelons que la décennie de la femme africaine 2010-2020 avait été lancée le 15 octobre 2010 par l'Union africaine (UA) lors de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale à Nairobi (Kenya), sur le thème : « Approche de la base au sommet dans l'égalité entre les sexes et pour l'autonomisation de la femme ». Elle visait à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, en accélérant la mise en œuvre des décisions de Dakar, de Beijing et de la Conférence des chefs d'Etat sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle avait aussi pour objectif l'autonomisation des femmes par l'approche verticale et pyramidale qui inclut la participation de tout le monde. Le comité national de mise en œuvre des activités de ce mécanisme est mis en place au Congo avec quatre ans de retard. C'est ainsi que son vice-président a rappelé à ses membres l'ampleur des enjeux qui les attendent. Car, il s'agit, a-t-il précisé, d'une recommandation de



La photo de famille ; crédit photo Adiac

l'UA pour la mise en œuvre des activités de la décennie de la femme africaine, en vue d'un meilleur suivi. « Il reviendra au comité de, entre autres, sélectionner les projets en vue de la mise en œuvre au cours de la décennie ; promouvoir la participation et la collaboration des hommes dans les activités de la

décennie de la femme africaine à tous les niveaux ; mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des activités de la décennie des femmes africaines à tous les niveaux », a rappelé Ludovic Oniangue, exhortant les membres à fédérer leurs efforts afin de gagner ce pari.

La décennie de la femme africaine

2010-2020 est un mécanisme en vue d'accélérer la mise en œuvre et la réalisation des objectifs énoncés dans les différents protocoles, conventions et déclarations adoptés par l'UA, notamment ceux relatifs à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Des journalistes se spécialisent en droits humains

Les étudiants en fin d'études en Sciences et technique de la communication, option journalisme, assistant, du 13 au 16 octobre à Brazzaville, à une formation sur « Les techniques et communications non-violentes, le genre et médias ».



Les étudiantes et la présidente du GJP pendant la formation (crédit-adiac)

Cette formation est organisée par le groupe des Journalistes pour la paix (GJP) que dirige Christine Nathalie Foundou en partenariat avec l'organisation non gouvernementale, Search for common Ground dans le cadre du projet « Médias voix pour tous » et le département des États-Unis au Congo.

Au total dix filles finalistes prennent part à cette formation théorique et pratique. Celle-ci fait suite à l'une des recommandations de la conférence sous-régionale des réseaux des femmes des médias des Grands Lacs organisée en septembre dernier. Ce réseau souhaitait la formation des étudiantes sur les questions des droits humains en général, et des femmes en particulier, ainsi que sur la promotion du

genre dans les médias. Les deux premiers jours de la formation ont porté sur la non-violence, la gestion de différents conflits ; les notions de transformation de conflits en climat de paix et comment traiter les questions du genre. D'après la présidente du GJP, Christine Nathalie Foundou le groupe envisage former des spécialistes des questions des droits humains et du genre. « Nous sommes des journalistes pour la paix et nous faisons la promotion de la culture de paix et de citoyenneté de droits humains à travers les médias. Cette formation n'a pas été une contrainte car c'est avec leur propre consentement et l'aide du département des sciences et technique de la communication que nous avons

pu réunir ces dix étudiantes. C'est une formation qui concerne les filles et les garçons en vue d'une spécialité », a-t-elle conclu.

Le formateur, Etanislav, n'a pas caché sa satisfaction : « C'est une chance d'avoir des jeunes journalistes très engagées pour cette formation. Celle-ci a été axée sur l'approche participative avec des exercices en groupe et la projection des images. Je crois qu'au sortir de cette formation, elles seront capables de mettre en application les techniques des résolutions pacifiques des conflits dans les médias à l'exemple des conflits interpersonnel, intra-groupe et surtout à tous les niveaux dans la société ».

Lydie Gisèle Oka

Mise au point de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE)

En date du mardi 14 octobre 2014, le journal *Les Dépêches de Brazzaville* a publié, dans son numéro 2137, un arrêt sur image présentant un robinet débitant de l'eau de couleur inhabituelle dans un quartier de l'arrondissement 6, Talangaï (Brazzaville).

Suite à cette publication, une équipe composée des techniciens et de la communication SNDE s'est rendue immédiatement au siège de ce journal pour des précisions sur la localisation de ce branchement.

Ensuite, l'équipe de la SNDE s'est rendue sur les lieux et le constat suivant a été fait : les travaux de construction de l'échangeur au rond-point « keba na virage » à Talangaï ont occasionné une destruction partielle des canalisations du réseau de distribution d'eau.

Il s'agit donc d'une cause accidentelle qui a provoqué la dégradation de la qualité de l'eau et non de la vétusté des tuyaux ou des travaux d'entretien du réseau comme supposé dans le journal.

La SNDE tient à rassurer la population que des dispositions sont prises avec la Délégation générale des grands travaux pour réhabiliter ou déplacer les canalisations qui se trouveraient sous les emprises des ouvrages en chantier.

La SNDE rappelle qu'elle reste garante de la qualité de l'eau distribuée à la population.

La Direction générale

MÉDIA PUBLIC

Le Congo est élevé à la vice-présidence de la Fédération atlantique des agences de presse africaines

Le directeur de l'Agence congolaise d'information (ACI), Anasth Wilfrid Mbossa, a été élevé au poste de vice-président de la Fédération atlantique des agences de presse africaines (FAAPA), lors de la création de cette plateforme, du 13 au 14 octobre à Casablanca (Maroc), par les responsables de vingt-quatre agences de presse nationales africaines



Le Maroc, pays hôte de ces assises, assure pour l'instant la présidence du bureau fédéral de cette institution qui est représenté par trois pays (Maroc, Congo, Côte d'Ivoire) et trois membres notamment la Mauritanie, le Bénin et le Libéria.

La Fédération atlantique des agences de presse africaines va explorer les moyens de greffer les activités des agences de presse sur la mutation numérique du continent notamment

dans le sillage de la généralisation de la TNT, c'est-à-dire former leurs personnels aux nouveaux défis et déployer des axes innovants de production de l'information sous toutes ses for-

mes (photo, infographie, vidéo, audio etc.)

Le forum de Casablanca dont le thème portait sur les nouveaux défis auxquels font face les agences de presse africaines et sur leur avenir dans le contexte de la mondialisation a adopté les statuts des personnels des agences aux mutations qu'elles connaissent et créé des synergies transnationales à travers la formation, via la mise en place d'un centre africain de formation des journalistes.

Les directeurs d'agences d'information des vingt-quatre pays vont promouvoir au sein de la FAAPA, le partenariat public/privé en développant des niches de coopération. La fédération se doit également de travailler en pool d'agences à travers, par exemple, la création d'un fil d'in-

formations africaines qui serait la somme des fils d'agences de presse du continent.

Dans un cadre plus avantageux, le forum de Casablanca préconise créer un modèle économique qui soit en adéquation avec l'impératif d'un service public moderne et de qualité, efficient, compétitif et totalement africain, adapté aux réalités du continent et sans reniement des principes qui président au travail de l'agencier.

Au terme de cette rencontre, les directeurs d'agences d'information des vingt-quatre pays représentés à cette réunion ont adopté l'appel de Casablanca qui, consiste à contractualiser les rapports qui lient les agences de presse africaines à leurs États respectifs.

Fortuné Ibara

IMMIGRATION

Vers le renforcement de la collaboration UE-UA

À l'issue d'une conférence à Khartoum et avant une autre à Rome, Européens et Africains se disent désireux de lutter ensemble contre les trafiquants d'êtres humains

Il est possible que l'Afrique et l'Europe n'entendent pas la même chose lorsqu'il est question de lutter contre les trafiquants d'êtres humains, mais les deux continents semblent également désireux de parvenir aux mêmes résultats. Le trafic des êtres humains, qui implique aussi celui des organes, est pour l'Union africaine (UA) une plaie et une honte absolue. Pour ce qui la concerne, l'Union européenne (UE) cherche avant tout les moyens de faire face à l'afflux des clandestins sur son territoire. Passeurs ou trafiquants, de véritables gangs se sont installés dans des pays du pourtour méditerranéen pour faire passer en Europe des désespérés venant des quatre coins de la planète. Et à payer la traversée, en argent ou en nature.

Une conférence sur le renforcement de la lutte contre le trafic des êtres humains s'est tenue cette semaine à Khartoum, capitale du Soudan. Représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne et des deux agences de l'ONU impliquées, l'Organisation internationale des migrations (OIM) et le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), ont réaffirmé le besoin d'efforts concertés

pour venir à bout de la prospère et criminelle économie qui gangrène le phénomène. Lutter contre l'immigration clandestine, objectif prioritaire pour l'Europe, passe par l'assèchement des réseaux qui l'alimentent et qui sont tenus par de mafias véritables, pour reprendre le propos d'un officiel égyptien.

Le ministre soudanais de l'Intérieur, Rokon Essmat Abdulrahman, a fait part des efforts de son pays dans cette lutte. Il a affirmé que le Soudan cherchait à démanteler les camps de réfugiés improvisés le long de sa frontière afin de mieux les contrôler « *en fournissant le nécessaire aux réfugiés* ». Possible. Le fait est qu'avec l'immigration africaine, les mots ne sont pas toujours ce qu'ils semblent. Parce que chaque pays n'accorde pas le même qualificatif à des termes comme clandestins ou réfugiés.

Car la présence de réfugiés indique toujours une situation de douleurs dans les pays de provenance. Et dans les pays d'installation transitoire ou définitive, cette donnée peut être une cause d'accélération ou de blocage pour eux. Ainsi, lorsque le Soudan indique sa volonté de mieux contrôler sa « frontière est », il sous-entend que ceux à qui il accorde un abri provisoire sont les originaires de trois de ses voisins avec lesquels il n'entretient pas les meilleurs rapports : le Kenya, l'Éthiopie et surtout le Sud-Soudan, le « frère-ennemi ». Pourtant, les flux des migrants incluent chaque année

des dizaines de milliers de Soudanais aussi. Ils ne peuvent être des réfugiés chez eux !

Présent à la conférence de Khartoum le vice-ministre italien des Affaires étrangères, Lapo Pistelli, a estimé que « *aujourd'hui à Khartoum nous (Union européenne - Ndlr) avons fait un saut de qualité majeur dans les relations avec les pays africains pour une coopération renforcée et plus efficace dans la lutte contre le trafic des êtres humains en Méditerranée et contre l'immigration irrégulière* ». Venant d'un pays qui est le principal point de passage ou de destination des migrants clandestins, M. Pistelli a annoncé que le « Processus de Khartoum » prendra effet à partir de la conférence du 28 novembre prochain à Rome.

La conférence, a-t-il indiqué, rassemblera les représentants des pays de provenance et de transit de ce qui est appelé « la Horn of Africa Migratory Route » (la route migratoire de la Corne de l'Afrique) en direction de l'Europe. Lui aussi a fait part des efforts de son pays dans le vaste chantier de démantèlement du trafic. L'opération de vigilance maritime en Méditerranée Mare nostrum, a-t-il dit, a permis de sauver de la noyade quelques 100.000 clandestins mais aussi l'arrestation de 500 passeurs. « *Let's be brave, let's go together: soyons courageux, engageons-nous ensemble* », a-t-il lancé en anglais.

Lucien Mpama

MADAGASCAR

De retour d'exil, Marc Ravalomanana a été « mis en sécurité » et « pas arrêté »

De retour dans son pays natal, Madagascar après un exil de cinq ans en Afrique du Sud, l'ancien Président, Marc Ravalomanana a été mis en sécurité mais pas arrêté. D'après ses partisans, il aurait été placé en résidence surveillée.

Dans son discours du 13 octobre, le président actuel, Hery Rajaonarimampianina a affirmé que l'ancien président n'a pas été « *arrêté mais mis en sécurité* » : « *Mon-*

sieur Marc Ravalomanana n'a pas été arrêté. Il n'a pas été emprisonné. Il est mis en sécurité contre les menaces de toutes sortes. En assurant néanmoins rester dans le registre de l'apaisement, nous ne céderons pas face aux provocations de toute part », a-t-il déclaré.

Une mise en sécurité qui se serait déroulée de manière musclée. Les militaires ayant dispersé les partisans de Marc Ravaloma-

nana avec des gaz lacrymogènes.

Hery Rajaonarimampianina a qualifié le retour de l'ancien président comme « un dérapage » et son discours d'arrivée comme « *de la provocation* ». Ce dernier ayant déclaré qu'il était « *rentré sans passeport et tout seul* », et sa non reconnaissance de l'élection de l'actuel président à la tête de l'État.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE ÉBOLA

La mobilisation planétaire s'intensifie

Barack Obama, le président américain, a jugé inquiétante la progression de l'épidémie d'Ebola dont deux cas sont enregistrés sur son sol. Il a exhorté les Européens à faire plus alors que la France a annoncé l'accroissement des contrôles dans ses aéroports.

Les États-Unis ont relevé, le mercredi 15, un deuxième cas de contamination contracté sur leur territoire. Il s'agit d'une soignante qui s'est occupée du malade libérien décédé à Dallas quelques jours plutôt. Depuis mercredi, le président américain, Barack Obama ne cache plus son inquiétude face à la menace de l'épidémie d'Ebola. Pour preuve, il a annulé tous ses déplacements pour convoquer en urgence le pool de lutte anti-Ebola. La réaction du président américain est indispensable pour montrer qu'il avait le contrôle de la situation à un moment où les Américains commencent à sérieusement douter de la compétence de leurs services de santé.

Barack Obama a demandé aux Centres de contrôle et de prévention des maladies (Cdc) de mettre en place très rapidement des équipes de réaction rapide capables d'intervenir immédiatement dès qu'un nouveau cas est signalé. Le discours du président Obama, tenu mercredi 15 devant les responsables de coordination des opérations contre l'épidémie Ebola, était rassurant. « *J'ai serré la main, pris dans mes bras et embrassé, pas les médecins, mais des infirmières, pour saluer le travail courageux qu'elles avaient accompli en s'occupant d'un patient, a-t-il expliqué. Elles ont suivi les protocoles. Elles savaient ce qu'elles faisaient et je me suis senti complètement en sécurité* », a précisé le président américain.

Le même jour, Barack Obama s'est aussi entretenu en visioconférence, pendant 1h15, avec les dirigeants européens, notamment français, allemand, britannique et italien, afin de leur demander d'accroître leurs efforts de lutte contre l'épidémie. La réunion des ministres européens de la Santé a permis d'asseoir une coordination de réponse à la menace Ebola. À la demande de la pré-

sidence italienne, les ministres européens de la santé décident d'harmoniser les procédures entre les Vingt-Huit membres de l'espace Shenghen, où les personnes peuvent circuler librement. Par ailleurs, le Royaume-Uni, hors espace Shenghen est le premier pays européen à prendre les mesures de contrôles à l'arrivée sur son territoire. À Paris, le président François Hollande a annoncé la mise sur pied d'un service de contrôles aéroportuaires pour les vols en provenance des pays affectés. Seulement, le communiqué de l'Élysée n'a pas détaillé le contenu du dispositif. En outre, les mesures de préventions prises par un certain nombre de pays occidentaux consistent à prendre la température des passagers des vols venant de la zone touchée, puis un contrôle systématique avec des examens plus poussés sont soumis à ceux qui ont de la fièvre dès leur descente d'avion.

Le ministère français de la Santé a installé dans les 12 hôpitaux de référence pour virus dans le pays, les 23 lits et 13 autres lits pour les cas de réanimation. Les avions d'Air France ne desservent plus Freetown, la capitale de la Sierra Leone. Cette décision de la compagnie Air France est prise sur recommandation des autorités françaises.

En outre, la mobilisation en Amérique du Sud est remarquable : on annonce le renforcement des mesures de contrôle aérien. Déjà, huit pays d'Amérique latine ont promis se réunir, le lundi 20 octobre prochain à Cuba pour préparer la riposte.

On signale que l'Amérique latine n'a pas encore été touchée depuis le début de la propagation de la maladie. Mais plusieurs cas suspects ont été signalés au Brésil et au Chili.

Fiacre Kombo (Stagiaire)



SNE

Société Nationale d'Electricité

Siège – Social : Boulevard Denis Sassou N'Guesso
B.P. 95 – Tél /Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé à compter du **14 octobre 2014**, des perturbations dans la fourniture d'électricité suite au retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe-Noire, en raison des travaux de maintenance de ladite turbine, selon les recommandations du constructeur, travaux qui seront effectués pendant une durée de 51 jours environ, soit du **14 octobre au 7 décembre 2014**.

Le retrait de l'exploitation de cette turbine pourrait se traduire par un déficit de la production d'électricité avec pour conséquences des délestages de charges pendant les heures de pointe, notamment en soirée, dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

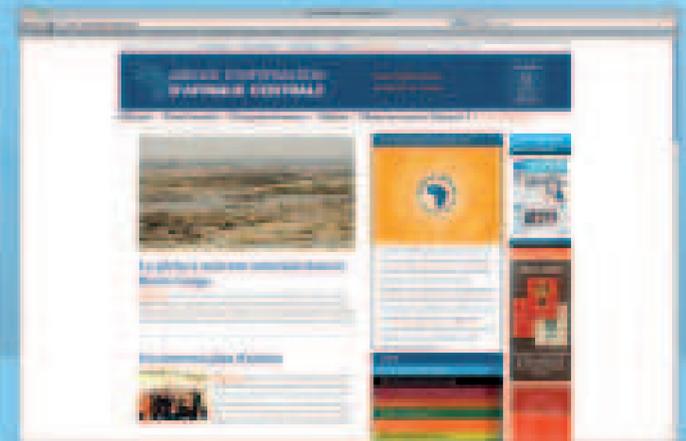
La Direction Générale Société Nationale d'Electricité demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que cette opération pourrait causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l'incidence desdits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fait à Brazzaville, le 01 Octobre 2014
Le Directeur Général Adjoint Chargé
de la Production et du Transport
Léon IBOVI

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

**BGFIBank vous accompagne
dans vos vacances
dans vos voyages**

Durée de remboursement : 12 mois
Taux : 11%
Mise en place : 5 jours ouvrés (après accord)
Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

*Montant maximum



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



OFFRE PROMOTIONNELLE

	Volume	Validité	Coût	Code d'activation
Journalier	10 MB + 10 MB*	1 jour	500 FCFA	*170*4*1*1#
	30 MB + 30 MB*	1 jour	1 000 FCFA	*170*4*1*2#
	250 Mb	1 jour	1 500 FCFA	*170*4*1*3#
Hebdomadaire	100 MB + 100 MB*	7 jours	2 500 FCFA	*170*4*2*1#
	300 MB + 300 MB*	7 jours	5 000 FCFA	*170*4*2*2#
	1 GB + 1 GB*	7 jours	7 500 FCFA	*170*4*2*3#
Mensuel	1 GB + 1 GB*	30 jours	10 000 FCFA	*170*4*3*1#
	5 GB + 5 GB*	30 jours	30 000 FCFA	*170*4*3*2#
	30 GB + 30 GB*	30 jours	37 900 FCFA	*170*4*3*3#
	90 GB + 90 GB*	30 jours	44 900 FCFA	*170*4*3*4#
	150 GB + 150 GB*	30 jours	59 900 FCFA	*170*4*3*5#

*Bonus valable uniquement entre minuit et 06h00

profitez de la connexion
Internet la plus rapide
célébrons plus de 2,6 millions d'amis.

WARID

airtel

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE VENTE

ENGINS D'EXPLOITATION FORESTIERE - SCIERIE DE BOIS EXOTIQUES

Date de l'adjudication : 24 Novembre 2014 à 9 heures

Lieu : sur le site industriel de Enyelle Likouala

Visite du matériel à Enyelle Likouala République du Congo

Pièces de la procédure disponibles en l'étude de Maîtres Edith Bertille Amisseleve et Edmond Hugues Mbani Ombele Huissiers de Justice Commissaires-Priseurs.

Engins forestiers CATERPILLAR – Bull D7H – Grader 140 G – Skider 525 B – Chargeuses 936 F / 966 / 980

Véhicules usagés – tracteur routier RVI 320 – remorque plateau- camion grumier – Lot de pièces 9 citernes à carburant / Groupes électrogènes 450 Kva Caterpillar / 550 Kva Baudoin / 450 Kva Lepron

Matériels de scierie industrielle de bois exotiques / 2 Chariots Hydrauliques Renneport / Scies Gillet 1600

Deck de chargement / Nigger / Mudata / Palans / Transfert et tables à rouleaux /

Défilieuse Paul 1500 Ebouteuses / Salle d'affutage / palans / Atelier mécanique / compresseur / Dédoubleur Gillet 1300 / Pièces



ETUDE DE MAITRES EDITH BERTILLE AMISSELEVE ET EDMOND HUGUES MBANI OMBELE
Huissiers de Justice Commissaires-Priseurs près de la Cour d'Appel de Brazzaville, étude
sise au n° 122, Rue Loulo Plateau des 15 ans à côté du Bar le 225, secteur PSP Plateau.
Tél : 05526 86 11 / 06 983 45 77 ; 06 924 4394

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook à l'assaut du marché africain

Facebook a annoncé un chiffre record de 100 millions d'utilisateurs de son réseau en Afrique, avec des possibilités de développement exponentielles pour ce continent qui comptera 1,2 milliard d'habitants en 2050. Soit le double par rapport à aujourd'hui. Et dire que plus de la moitié de cette population est jeune et donc appelée à se servir des nouvelles technologies.

Facebook annonce ces chiffres au moment où l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie approche de la saturation. L'Afrique apparaît désormais comme un marché pour Facebook. Dans une interview délivrée au webmagazine Times, la vice-présidente Europe, Moyen-Orient et Afrique de Facebook, Nicola Mendelsohn explique que pour le déploiement du plus grand réseau social en Afrique, il faudra comprendre les spécificités du marché où 80% de facebookers se connectent via le mobile. Dans un premier temps, Facebook va se concentrer sur le Kenya, le Nigeria, et l'Afrique du Sud, trois pays anglophones. Le directeur numérique de Global Group M. Rob Norman, son partenaire, pense que l'offre de Face-

bok semble s'adapter au mode de consommation d'Internet des Africains, mais constate des coûts d'Internet encore élevés si bien que « les services mobiles se doivent de fournir une utilité maximale sur la plus large gamme de terminaux et de consommer la plus petite quantité de données ».

Pour Nicola Mendelsohn, le grand défi sera de proposer des formules adaptées au niveau de vie des consommateurs, comme ce fut le cas en Inde où le réseau social s'était rendu compte de la cherté des données. Ce qui pouvait créer un découragement de se connecter sur Facebook depuis leur mobile. L'autre constat touchait le modèle de communication autour des appels manqués (Bip). Ce qui a amené le réseau social à créer son propre langage autour des Bips.

Une formule qui a été adaptée aux besoins des annonceurs afin que ceux-ci puissent toucher leur cible. Ce qui s'est soldé par des résultats très encourageants, une expérience que Nicola Mendelsohn compte renouveler en Afrique du Sud. Elle insiste également sur la compréhension des habitudes de consommation de la publicité des populations africaines, et insiste sur son côté « pertinent et utile pour eux ».

Noël Ndong

COOPÉRATION

Les Etats-Unis appuient les efforts du Congo en matière de justice et de droits humains

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, a reçu le mercredi 15 octobre, l'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan.



Lors de l'audience crédit photo Adiac

Les deux personnalités ont fait le tour d'horizon des questions liées aux secteurs de la justice et des droits de l'homme. La rencontre a consisté aussi, selon l'ambassadeur des États-Unis, à souligner tous les sujets d'intérêt commun qui existent entre les deux pays, y compris les réformes engagées dans le domaine de la justice au Congo mais aussi en matière des droits de l'homme.

L'audience accordée par le garde des sceaux à la diplomate américaine, la toute première du genre de son département ministériel depuis son arrivée au Congo, a permis à l'ambassadrice de présenter au gouvernement congo-

lais, la position de son pays sur les sujets suscités.

« Les États-Unis comptent renforcer leur coopération avec le Congo, en matière de réformes à engager dans les secteurs de la justice, voire de la législation visant la protection des droits humains », a précisé l'ambassadrice des États-Unis. Elle a par ailleurs félicité le gouvernement congolais pour « les avancées réalisées » par le pays en matière de la promotion des droits de l'homme dans le pays.

« J'ai félicité le gouvernement à propos des progrès réalisés dans le domaine des droits de l'homme,

notamment la lutte contre la traite des personnes. J'ai encouragé le gouvernement dans ce sens », a précisé Stéphanie Sullivan.

La diplomate a, en outre indiqué que le gouvernement américain prévoyait de mettre en œuvre un projet visant à améliorer tout le secteur de la justice au Congo. « L'assistance du gouvernement américain vise l'accompagnement et le suivi des projets existants, ainsi que le renforcement des capacités des agents sur place », a-t-elle conclu.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire E1-570

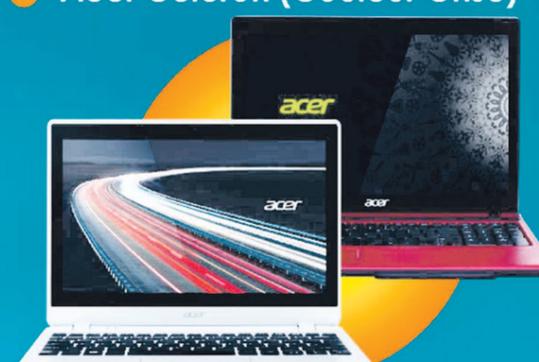


Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com














Toujours à l'écoute



CE MERCREDI
22 OCTOBRE
à 10H00

FORUM

POUR LE DEVELOPPEMENT DU GROUPE
AZUR TELECOM

au
LEDGER
PLAZA
BRAZZAVILLE

Opérateur GSM
Afrique centrale-(CEMAC)

Une opportunité à saisir d'investir dans un secteur en pleine expansion pour tous les décideurs: banques, institutionnels, fonds d'investissement, opérateurs économiques, investisseurs individuels...



A la principauté de Monaco, lors de la signature du partenariat. Mr Martin Peronnet DG Monaco Telecom et Mr Jean Bruno OBAMBI PDG du Groupe Azur Telecom

AZUR CONGO

- Lancement du réseau : 2010
- Licence : 2G
- Durée de la licence : 15 ans
- Nombre d'abonnés : 415 000

AZUR GABON

- Lancement du réseau : 2009
- Licence : 2G
- Durée de la licence : 10 ans
- Nombre d'abonnés : 259 000

AZUR CENTRAFRIQUE (RCA)

- Lancement du réseau : 2008
- Licence : 2G, WIMAX, 3G
- Durée de la licence : 25 ans
- Nombre d'abonnés : 290 000

CONTACTS

+242 01 1500 008
+242 01 1500 009
+242 01 1500 200



AZUR-CONGO



ForumGroupeAzur



ForumGroupeAzur

MARCHÉ DE LA PUBLICITÉ EN AFRIQUE

Jacques Séguéla lance un appel aux agences européennes

Invité à la 2^{ème} édition de l'African Cristal Festival à Marrakech au Maroc, considéré comme le « Sommet de la communication et des médias » en Afrique, le vétérinaire de la Pub française, Jacques Séguéla, a donné son point de vue sur l'évolution du secteur en Afrique.

Selon lui, il y a deux Afrique : celle qui réunit le Cap Town, l'Égypte et le Maghreb, détentrice de gros moyens publicitaires ; et l'autre Afrique, « celle de pays où tout reste à faire, avec un manque de moyens, mais qui vont se réveiller ». Jacques Séguéla invite les entreprises africaines à investir dans la publicité, reconnaissant toutefois que la « créativité n'était pas nécessairement une affaire de gros moyens », regrettant qu'en période de crise, comme celle que nous connaissons actuellement, beaucoup d'entreprises dans le monde réduisent leurs budgets publicitaires. Pour Jacques Séguéla, c'est

« une erreur stratégique qui rend les publicitaires très frileux et moins créatifs, car ils prennent moins de risque qu'en période normale ». Il invite les agences européennes à soutenir le secteur publicitaire africain qui « est un marché d'avenir ». Par contre, il déconseille le marketing politique aux publicitaires africains, estimant que c'est un métier à part, et met en garde contre l'esprit anglo-saxon qui menace le monde de phagocytose. Jacques Séguéla a été l'un des piliers du projet Havas Maghreb et africain dont « l'ambition est de devenir au plus tard en 2016, la première agence du Maghreb avec des hubs créatifs de haut niveau, et de créer 25 villages Havas Afrique d'ici fin 2016 ». Le village Havas consiste en un regroupement d'agence du groupe au sein d'une même entité intégrant « le média, le digital les créatifs et le reste des métiers de publicité dans un domaine suffisamment mûr ».

Noël Ndong

NUCLÉAIRE

La France et l'Afrique du Sud signent un accord de coopération

Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, et la ministre sud-africaine de l'Énergie, Joemat-Patterson, ont signé, le 14 octobre à Paris, un accord-cadre de coopération pour le développement de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en Afrique du Sud, indique un communiqué du Quai d'Orsay. Cet accord-cadre sera la voie au développement d'une coopération nucléaire civile entre les deux pays. Il respecte les meilleures conditions de sûreté, de sécurité et de non-prolifération. C'est une coopération à la fois scientifique et technique et qui couvre d'éventuels partenariats industriels. Il prévoit une possibilité de coopération aussi dans la production électronucléaire, la gestion du combustible usé et la sûreté nucléaire.

« La France et l'Afrique du Sud partagent une vision commune de l'usage responsable de l'énergie nucléaire civile, l'objectif étant de répondre aux besoins énergétiques de l'Afrique du Sud », conclut le communiqué.

N.Nd.

AFRICAN WOMEN'S FORUM DU CRANS MONTANA (GENÈVE)

Un véritable plaidoyer en faveur de l'éducation des jeunes filles

Le Crans Montana a consacré une session spéciale de l'African Women's Forum à la Sécurité Globale et à l'éducation, le mercredi 15 octobre à Genève. La journée de réflexion et de partage d'expériences sur l'école maternelle et l'éducation des filles était organisée en association avec Empowerment Support Initiative, une ONG du Nigéria.

En présence de nombreux ministres africains de l'Éducation, de la Santé et des droits de l'homme mais également de diplomates et de membres de la société civile, les différents pannelistes de l'African women's Forum sont revenus sur leurs expériences en matière de scolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans. Reconnaisant les nombreux bénéfices de cette scolarisation

menées dans les différents pays du continent ont démontré également que l'école maternelle permet de lutter contre la malnutrition grâce aux distributions de repas organisées dans les écoles. L'existence de ces cantines scolaires peut d'ailleurs être une incitation pour les parents d'inscrire leurs enfants à l'école. En milieu rural, l'ouverture d'une école maternelle,

de l'école. Cependant ont déploré certains intervenants du Forum, les tarifs souvent prohibitifs de l'école maternelle ne permettent pas la scolarisation des enfants issus des classes moyennes et pauvres.

Autre sujet de discussions pour les participants de l'African women's Forum : l'éducation des filles. Alors que dans de nombreux pays du monde, la femme instruite est encore perçue comme une menace, les expériences menées et les observations des données au niveau mondial démontrent que l'éducation des filles est un investissement pour le développement. Il est ressorti des débats de l'African women's Forum que ce droit fondamental est encore remis en cause dans de nombreux endroits et que les élèves sont souvent victimes de violences même en milieu scolaire. Ainsi en République de Côte d'Ivoire, 32% des enseignants ont reconnu avoir eu des relations sexuelles avec leurs élèves en 2014. La prévalence de ces pratiques est courante dans d'autres pays d'Afrique et conduit souvent à des grossesses précoces des jeunes filles, enceintes de leurs professeurs, qui échangent faveurs sexuelles en échange de bonnes notes. Entre répression et prévention, les organisations de la société civile et les gouvernements ont encore fort à faire pour que le droit à l'éducation des filles soit respecté.

Rose-Marie Bouboutou



Africa women's Forum du Crans Montana ©Crans Montana Forum

précoce qui favorise le développement des performances cognitives, psycho-motrices, ainsi que psychosociales des enfants, les participants ont noté que ces facultés de socialisation accrues sont essentielles pour favoriser la paix et la sécurité sur le long terme. Les discussions tenues au cours de l'African women's Forum sur les

autres le bénéfice pour les enfants, peut permettre la création d'une micro économie autour de l'école et représenter des opportunités de création d'emploi. En effet, la nourriture produite par les parents agriculteurs peut être achetée pour faire fonctionner la cantine, les mères peuvent être formées puis recrutées pour devenir cuisinières



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS
À PARTIR DE
540 000 FCFA TTC A/R

BORDEAUX
À PARTIR DE
586 300 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarifs au départ de Brazzaville, aller/retour, disponibles jusqu'au 15/11/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 07/10/2014. Envolez vous entre le 08/10/2014 et le 30/11/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La République du Congo « Pays à l'honneur » aux sixièmes assises du département des Yvelines

Amorcé depuis 2009, le cycle des célébrations annuelles des Assises de la coopération décentralisée du département des Yvelines s'est achevé le samedi 11 octobre à Chatou au collège Auguste Renoir

Chaque année, le département des Yvelines met à l'honneur le pays où se situe la collectivité locale partenaire, en coopération avec le département. Après le Togo, le Sénégal, le Bénin, le Liban, le Mali, c'est la République du Congo qui a été conviée cette année. Ainsi est clos le cycle des célébrations, à l'issue de la 6^{ème} édition. Le département de la Cuvette au Congo, partenaire direct de la coopération avec le département des Yvelines en France, a offert à l'ensemble du pays une opportunité de partage et de brassage en matière de solidarité internationale. Outre la présence d'Edith Itoua, Conseillère auprès du chef de l'Etat, chargée des Congolais de l'étranger, la délégation congolaise était représentative de tous les niveaux d'institutions et d'acteurs : des élus locaux, des parlementaires, des autorités locales de plusieurs départements, des représentants des ministères et des départements à la présidence de la République, des responsables associatifs et religieux. Pierre Bedier, président du Conseil général des Yvelines, a renouvelé, dans son allocution, « la volonté de faire du département des Yvelines

un territoire innovant et moteur de la solidarité internationale ouvert au monde », véritable reflet d'une dynamique collective construite avec des valeurs, une éthique de l'engagement et un exemple réel d'efficacité sur le terrain. Ces sixièmes assises ont constitué un modèle, par la nature des thématiques et la forme des rencontres organisées, a-t-il indiqué. À la diaspora congolaise et aux acteurs yvelinois de la solidarité internationale, il a réaffirmé que « le Département entend demeurer votre partenaire pour accompagner vos initiatives ».

Cette sixième édition, qui a fait l'objet d'un programme d'activités intitulé « Congo na biso », aura engendré, tant au Congo qu'en Yvelines, une grande satisfaction, ainsi que l'ont exprimé les participants et les visiteurs. Courant septembre et octobre 2014, dans toute l'étendue du département yvelinois, les associations locales et celles de la diaspora ont fait découvrir le Congo, à travers différentes rencontres, conférences et animations culturelles. Entre autres, leur cadre phare d'accueil aura été la Foire de Saint Matthieu, dans la commune de Houdan.

À la suite de la journée des assises, plusieurs activités sont prévues, orientées vers la formation des autorités locales, le partage d'expériences entre élus locaux du Congo et de France, des échanges entre les par-



Pierre Bedier, président du Conseil général des Yvelines recevant un cadeau symbolique du gouvernement congolais Crédit photos Adiac

lementaires de la Cuvette et des Yvelines, ainsi que des rencontres dans le cadre économique réunissant les délégués des ministères congolais et les promoteurs et acteurs du secteur des entreprises de la région Ile-de-France, les 16 et 17 octobre. La délégation congolaise était conduite par Pierre Cébert Ibocko

Onangha, Préfet du département de la Cuvette. Dans son discours de clôture, Jean-Marie Tétart, député des Yvelines, a salué l'implication de l'État congolais, de l'ambassade du Congo en France et des associations congolaises à l'image de la merveilleuse tenue de leurs stands. Parmi celles-ci, citons entre autres : ONG Formation

Initiative Développement Congo – Fideco- pour la tenue du stand de la Cuvette, Sadema, Diaspora Congo Brazzaville – DCB-, Etoile ou Credo... Une partie de Ndzango et une prestation musicale ont accompagné le convivial verre de l'amitié offert pour la circonstance.

Marie Alfred Ngoma

Une coopération exemplaire entre les départements de la Cuvette (Congo) et des Yvelines (France)

L'accord de coopération signé en 2009, à Owando, entre les deux départements s'est affirmé comme référence dans le domaine de la coopération décentralisée



Vue partielle d'une des salles de réunion du Collège Auguste Renoir de Chatou lors des Assises des Yvelines

Plusieurs actions et projets de proximité ont été mis en place. En l'espace de 5 ans, la coopération a mobilisé un budget de plus de 350 000 euros. Elle s'est exercée principalement dans deux domaines : l'entretien des routes et des bâtiments publics, en particulier les centres de santé, et l'amélioration de l'offre de soins de base. Une ONG nommée Mboka bopeto a été créée par les deux collectivités partenaires. Avec un effectif de 10 sala-

riés, elle assure des prestations appréciées de la population, des autorités locales et reconnues au niveau national.

De nouveaux axes de coopération ont émergé. La recherche d'alternatives au pétrole et à la surexploitation, à moyen terme, des zones forestières pourrait donner lieu à l'établissement d'un protocole pour les années à venir, selon les propos de Pierre Bédier, président du Conseil général des Yve-

lines.

Après l'étape des échanges culturels de Chatou, une délégation médicale, conduite par Francine Caillouet, présidente de l'ONG Formation Initiative Développement Congo – Fideco-, se rendra le 26 octobre dans la Cuvette. Sa mission consistera à pratiquer des dépistages gratuits dans le domaine de l'ophtalmologie auprès de la population.

M.A.Ng.

JUSTICE INTERNATIONALE

Le bras de fer se poursuit entre la CPI et la Côte d'Ivoire sur le cas Simone Gbagbo

Malgré l'engagement pris par les autorités ivoiriennes d'organiser le procès de Simone Gbagbo à la Cour d'assises d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, même à partir du 22 octobre, la Cour pénale internationale (CPI) vient de réagir, soulignant qu'elle ne renonce nullement à juger l'ex-première dame de Côte d'Ivoire à La Haye, aux Pays-Bas.

La CPI est allée plus loin pour rappeler aux dirigeants ivoiriens qu'elle a entamé de réelles procédures judiciaires contre Simone Gbagbo. Ces juges ont insisté sur cette démarche au détriment de la volonté affichée par la Côte d'Ivoire qui a transmis le jour de la date butoir du 10 octobre des documents exigés fin août par la Cour pour prouver l'existence d'une procédure judiciaire en Côte d'Ivoire visant l'épouse de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo. Dans ces documents, les autorités ivoiriennes ont prouvé leur volonté et leur capacité à mener à bien ce procès, en décidant par la même occasion d'accélérer les procédures engagées dans ce sens. Pour la CPI, les documents fournis par la Côte d'Ivoire concernant cette affaire ne convainquent pas le bureau du Procureur. C'est fort de cela qu'elle estime que le procès de Simone Gbagbo, poursuivie dans son pays, « pour atteinte à la sûreté de l'Etat en Côte d'Ivoire » et non pour « crimes contre l'humanité » comme le réclame la CPI, ne fait pas obstacle à un autre procès à La Haye, où elle est visée comme son mari d'inculpation de crimes

contre l'humanité. La justice internationale voudrait donc être convaincue par Abidjan sur le fait que la justice ivoirienne sera vraiment en mesure d'offrir à l'ex-Première dame un procès juste et équitable. Devant ce bras de fer, et en attendant la décision qui émanerait de uns et des autres en Côte d'Ivoire ou à La Haye, certains analystes pensent déjà que les dirigeants ivoiriens sont « en train de mettre les bouchées doubles pour éviter que Simone Gbagbo ne soit jugée devant la CPI ».

La CPI insiste sur la comparution de Simone Gbagbo aux Pays-Bas quelques jours seulement après qu'elle a fait savoir que son mari, Laurent Gbagbo, comparaitra devant la Cour, le 4 novembre pour faire face à quatre chefs d'accusations pour crimes contre l'humanité découlant de son rôle présumé dans les violences post-électorales entre 2010 et 2011. Des violences qui s'étaient soldées par la mort de quelques 3000 personnes et à plus d'un million de déplacés.

Outre la Côte d'Ivoire, la CPI a ouvert des enquêtes dans huit pays africains depuis son entrée en fonction en 2003. Il s'agit notamment du Kenya, dont le président Uhuru Kenyatta a été le premier chef d'État en exercice à se présenter devant les juges de la CPI, le 8 octobre, de la Libye, du Soudan, de la RD-Congo, de la Centrafrique, de l'Ouganda et du Mali. Ce qui vaut des critiques à la cour, notamment de la part de l'Union africaine (UA) qui l'accuse de mener « une sorte de chasse raciale », notamment contre les Africains.

Nestor N'Gampoula

BANGUI

Le préservatif, très demandée sur les sites des déplacés

En dépit des efforts visant à distribuer des préservatifs dans les sites des déplacés, la fourniture du précieux outil de rapport sexuel demeure insuffisante, au grand dam des résidents.

Les déplacés sont en manque de préservatifs. Entré progressivement dans la vie intime de nombreux Centrafricains grâce au slogan «pinchez, déroulez!», le principal bouclier contre le VIH/sida et les maladies sexuellement transmissibles (MST), est rare sur place.

Le service d'hygiène et de salubrité de l'environnement du dispensaire de la gendarmerie nationale, en partenariat avec le Fond des Nations unies pour la population (Fnuap), le Comité national de lutte contre le Sida (CNLS) et l'Agence centrafricaine pour le marketing social (Acams) distribuent gratuitement des préservatifs dans les sites de déplacés de Bangui.

«Quand les jeunes se regroupent, il y a des tas de choses qui se passent sur le plan sexuel. Cela a beaucoup donné le moral à ces jeunes-là pour se préserver», note Martha Kpandji, du site de la paroisse Saint-Sauveur.

Toutefois, les résidents doivent recourir à des solutions de fortune pour s'en procurer d'autres. «Je pense que des préservatifs ont été distribués gratuitement ici, mais cela ne m'empêche pas d'en vendre. Les gens en achètent beaucoup. Je parviens à écouler le paquet en une semaine et demie. Cela prouve qu'on les utilise vraiment», souligne Geoffroy, petit commerçant du site.

Selon Nadège Dozé, Coordinatrice Santé du site de Saint-Sauveur, il faut mettre l'accent sur la sensibilisation des jeunes. «Les plus sexuellement actifs, sont des adolescents. Ils ne savent pas encore se prendre en charge pour être aussi décisifs devant un partenaire. Nous avons cette obligation de les sensibiliser. Certains d'entre eux ne veulent pas vraiment utiliser ces préservatifs», souligne Nadège Dozé.

Ce constat est confirmé par Siméon Derrick Service, du site voisin du Centre Jean XXIII. «D'autres en utilisent, mais moi, non», affirme ce dernier. Il n'est pas étonnant dans ces conditions d'enregistrer des grossesses non désirées dans les sites

de déplacés. De beaux jours de sensibilisation restent donc à prévoir pour l'Adjudant Evano Thierry Djoubissi, chef de service d'hygiène et de salubrité de l'environnement à la direction du service de santé de la gendarmerie.

Pour lui, «l'utilisation des contraceptifs contribuera à réduire le taux de contamination au VIH/sida et éviter d'autres infections dans les sites».

Bangui : des plates-formes appellent à la tolérance et à l'apaisement

Les leaders des plates-formes du Groupe des partis et Associations politiques sans plate-forme et de l'Union des partis politiques pour la reconstruction nationale (Upprn), se sont dits «abusés», suite à la reprise des hostilités et la flambée des violences à Bangui et dans certaines villes du pays.

Un sentiment exprimé au cours d'une conférence de presse, tenue conjointement le lundi 13 octobre à Bangui. «Les derniers événements que nous connaissons et qui semblent perdurer sont venus non seulement bouleverser tous les repères, mais ils ont également mis à mal tous les espoirs naissants du peuple centrafricain meurtri, laissant médusés quelques bons esprits du Forum de Brazzaville», a fait observer Rigobert Vondo, président du Groupe des Partis et Associations politiques.

Selon lui, l'accord de cessation des hostilités devrait marquer le début du dialogue entre les forces vives de la nation, mais ils ont remarqué que certains leaders ne pensent qu'à leurs propres intérêts. C'est pourquoi, ils se sont dits «abusés, voire trahis», et ont rompu le silence à travers cette rencontre pour parler aux Centrafricains. Maître Abraham Pierre Mbokani, président de l'Upprn, a quant à lui, lancé un appel au recentrage des débats et à la vertu de la tolérance politique contenus dans les conclusions du Forum de Brazzaville. «La solution à la crise centrafricaine revient avant tout aux Centrafricains eux-mêmes. Autrement dit, si les Centrafricains ne s'occupent pas de leur propre sort, alors c'est déplorable (...), a-t-il dit.

Il a par ailleurs relevé que les violences ou les tensions qui opposent les autorités de la transition ne peuvent résoudre la crise actuelle. «Aucune paix ne se fera avec

des armes, aucune paix ne se fera avec des propos désobligeants, dégradants et négativistes, aucune paix ne se fera sans la tolérance et avec une remise en cause récurrente des engagements pris dans l'intérêt supérieur de la nation...», a souligné Maître Abraham Pierre Mbokani, ajoutant qu'«il est temps que les hommes politiques abandonnent la logique d'affrontement armé pour résoudre les différends. Nous devons en revanche nous approprier chaque jour la logique du dialogue et de la concertation permanente, la logique de la tolérance mutuelle et de la reconstruction nationale».

Ces deux plates-formes font partie des signataires de l'accord de cessation des hostilités de Brazzaville.

L'insécurité perdue dans certains arrondissements

Certains habitants de la capitale centrafricaine, témoignent de vivre toujours dans l'insécurité. Des hommes circulent avec des armes et agressent la population. Dans certains secteurs, des tirs d'armes sont fréquents la nuit. Une situation qui a poussé, les habitants des 7^e, 6^e, et 2^e arrondissements à prendre le contrôle de leur zone en affrontant les Anti-Balaka.

D'après les témoignages, dans les quartiers nord de Bangui, les cas d'exactions, de vol à main armée sont encore signalés. La peur et l'inquiétude continuent de gagner les populations.

Henry, habitant du Pk13 route de Damara, a fait savoir que ce secteur est encore sous tension. «Ici dans notre zone, nous ne pouvons pas dire qu'il y a la sécurité actuellement. Sur la grande voie, les forces étrangères patrouillent de jour comme de nuit. Mais à l'intérieur des quartiers, la situation est grave. Des hommes armés circulent avec leurs armes en main et prennent de force les biens d'autrui», a-t-il expliqué.

Les quartiers Ngalabadja, Combattant, Miskine, Benz-vi, Gbakoudja, Boy-rabe, Gobongo, et une partie de Sica II précisément le rond-point Sica/Benz-vi connaissent la même situation. Les populations de ces zones se disent désemparées.

«Nous n'avons pas la paix. Nous sommes dans l'insécurité totale. Des Anti-Balaka se sont retournés contre

nous. A l'heure où je vous parle, nous ne pouvons pas sortir avec une moto, un téléphone, de l'argent ou encore une voiture. Ils rackettent la population. En tout cas, c'est trop. On ne les supporte plus», a dit Bernadette habitante du quartier Benz-vi.

Dans les quartiers Ouango et Ngaragba, quartiers du 7^e arrondissement de Bangui, les jeunes se sont mobilisés afin de mettre fin aux exactions des Anti-Balaka, qui selon eux, maltraitent la population. Selon le constat, ce secteur semble être calme après l'attaque des Anti-Balaka, le dimanche 12 et le lundi 13 octobre.

«Ils ne peuvent plus nous déranger. Car nous avons décidé de surveiller la zone et de protéger la population. Les Anti-Balaka exagèrent dans leurs comportements. Ils sont devenus nos agresseurs. Tout le monde doit dire non aux Anti-Balaka», a fait savoir l'un des jeunes du 7^e arrondissement.

Au centre-ville, ainsi que sur les avenues David Dacko et Barthelemy Boganda, la sécurité est renforcée. On voit un peu partout des forces de l'ordre nationales et les forces internationales. Les gens circulent sans inquiétude. Les Banques commerciales, les stations-services, les supermarchés, les agences de voyage et les centres commerciaux sont contrôlés par les forces de l'ordre.

L'un des leaders des anti-balaka, surnommé 12 Puissances n'a pas reconnu les exactions commises par ses éléments. C'est depuis le 06 octobre que les violences ont repris dans la ville de Bangui paralysant toutes les activités.

Témoignage d'un homme politique victime des Anti-Balaka

L'ancien député du 7^e arrondissement, Jérôme Lavou dont le véhicule a été volé par des Anti-Balaka, parle d'une situation de pillage généralisé, organisé par des Anti-Balaka dans cet arrondissement.

Ce dernier appelle à la reprise rapide des forces de défense et de sécurité pour contraindre les Anti-Balaka à respecter la population.

Jérôme Lavou nous a expliqué que depuis 72 heures, les Anti-Balaka maintiennent l'arrondissement 7 dans l'insécurité et la peur. «Ces Anti-Balaka ont terrorisé la paisible population du 7^e arrondissement.

En plus de la paralysie qu'ils ont créée, ils pillent, volent et agressent la population qui est aujourd'hui dépassée», a expliqué l'ancien député du 7^e arrondissement qui a confié que ces Anti-Balaka lui ont volé une voiture dans la journée du lundi.

«Conformément mot d'ordre de la levée de grève des taximen, mon chauffeur de taxi était sorti le lundi. Mais les Anti-Balaka l'ont arrêté et récupéré le véhicule», a-t-il ajouté.

La voiture sera reprise grâce aux forces internationales basées dans le 7^e arrondissement. «Ce sont des jeunes du quartier qui m'ont informé que le taxi se trouvait chez un leader Anti-Balaka. Nous avons informé les éléments rwandais qui sont partis récupérer tous les véhicules qu'ils avaient volés dans la journée. Ces voitures sont encore parkées dans le camp des forces internationales», a expliqué Jérôme Lavou visiblement désespéré.

Il a indiqué que les pillages sont généralisés dans le secteur. «Aujourd'hui, aucun secteur de notre arrondissement n'est épargné. Les Anti-Balaka pillent un peu partout. Ils agressent, volent, en un mot, ils font ce qu'ils veulent».

La solution pour l'ancien député, c'est le redéploiement des Forces armées (Faca). «A l'allure où vont les choses, seuls les éléments des Faca peuvent apporter des solutions. Il faut alors les redéployer pour qu'ils soutiennent les opérations des forces internationales afin de nous débarrasser de ces gens-là».

Le chef des leaders des Anti-Balaka du 7^e arrondissement, 12 Puissances, a rejeté toutes les accusations portées contre eux.

«Les Anti-Balaka n'ont pas commis d'exactions dans le 7^e arrondissement», a-t-il dit. Il accuse des politiques de monter les jeunes contre les Anti-Balaka. «Nous avons été attaqués par des jeunes de Ouango, manipulés par Démafouth. Nous n'avons pas voulu réagir parce que si nous le faisons, c'est la population qui va encaisser».

Le ministre conseiller à la présidence de la République, Jean Jacques Démafouth, mis en cause, n'a pas encore réagi à ces accusations.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

idhem
Institut de Développement de l'Homme, de l'Entreprise et de Management
Ecole Privée d'enseignement supérieure
Agrée par l'état

RENTREE ACADÉMIQUE
06 novembre 2014

DIPLÔMES PRÉPARÉS : BTS / LICENCE

DEPUIS 10 ANS, NOUS FORMONS EN :

- * Communication des Entreprises (CE)
- * Banque et Micro Finance (BMF)
- * Comptabilité et Gestion des Organisations (CGO)
- * Management des Unités Commerciales (MUC)
- * Assistant / Secretariat de Direction (AD / SD)
- * Gestion des Ressources Humaines (GRH)

ENCEINTE ESACC - GT - Rue Félix EBOUE - MPILA
TEL 05 545 69 55 / 06 652 63 27

MUSIQUE CHRÉTIENNE

L'album «Fololo y a motema» présenté à la presse nationale

Sa sortie officielle a eu lieu le 15 octobre à Brazzaville, l'album comporte neuf titres, chantés en langue «kongo, mbochi, lingala» et français.

Ce titre, «Fololo y a motema» signifie en français fleur de mon cœur. Il est le premier opus de la chorale «Chœurs des séraphins», une chorale fondée en juillet 2013, à Brazzaville. Elle est dirigée par l'ancienne choriste de la chorale «Sainte Odile», Alphonsine Atta. La chorale chœur des séraphins est composée d'une cinquantaine des choristes talentueux.

Ce premier album, Fololo ya motema est porteur d'un message d'amour de Dieu, il est disponible en support CD et DVD et compte neuf chansons à savoir : Sepela, autour du trône, fuo ya mvamva, watu fuididi, nsimba motema, fololo, ô lokolo, ululu, wangula». Cet album a été enregistré en France et au Congo-Brazzaville.

La chorale Chœur des séraphins est la deuxième chorale indépendante qui existe au Congo-Brazzaville. Elle vient après la chorale Chœur crédo et a pour siège à Makabandilou, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville. Cette chorale évangélise partout, et preste dans toutes les confes-



sions religieuses sans distinction, elle n'est liée à aucune confession religieuse.

La présidente a éclairé les journalistes sur le choix de cette appellation, « Chœur des Séraphins », pour elle, la chorale Chœur des séraphins s'identifie aux Séraphins dont parle la bible. Ces Séraphins sont autour du trône, ils chantent nuit et jour les bienfaits du seigneur Jésus christ: « *Nous sommes similaire à ces séraphins qui passent leur temps à glorifier nuit et jours les bontés du seigneur* ».

L'ancienne choriste de la chorale Sainte Odile, Alphonsine Atta a par ailleurs livré le plan majeur de cette chorale: « *Notre ambition est de faire connaître le groupe au niveau national et international, pour annoncer la parole de Dieu, présenter cet album au public congolais par le biais de la presse. L'album Fololo ya motema est votre produit, vous deviez vous l'approprier* », a-t-elle souhaité.

Pour ce qui est de la promotion de cet album, Alphonsine Atta compte sur le soutien de la presse, tenue à le faire connaître aux amoureux de la musique dite chrétienne pour son avancée. Le prochain opus de la chorale Chœur des séraphins sera consacré aux maux qui minent la société.

Rosalie Bindika

2^E ÉDITION DE LA BIENCALE

Les intellectuels congolais restituent aux arts et aux lettres leur place dans la conscience collective

L'ouverture du colloque de la deuxième édition de la biennale congolaise des arts et des lettres (Biencale) a eu lieu le 16 octobre à Brazzaville. Une leçon inaugurale a été présentée pour la circonstance par le professeur Jean Luc Aka-Evy.

Ce colloque a été institué au cours de ces assises afin de donner une nouvelle dynamique aux arts et aux lettres. Pendant trois jours, les artistes et intellectuels congolais réfléchiront sur le beau, le subtil et l'imaginaire pour restituer aux arts et aux lettres leur place dans la conscience des Congolais. C'est aussi à ce colloque que sera menée la réflexion sur les arts et les lettres en tant que source de diversité et facteur d'ouverture au monde.

« *Le public s'abreuvera aux sources de la littérature congolaise, celles qui voient Jean Malonga sortir des bancs d'essai de la revue Liaison pour s'ouvrir grâce à Présence africaine. Ils feront une analyse des œuvres des maîtres Guy Léon Fylla et Marcel Gotène. Le débat permettra de jeter des regards croisés sur les origines et le développement de nos arts figuratifs et de s'interroger sur la pensée congolaise dans tous ses états* », a indiqué Célestin Akoulafoa, le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts.

Par sa leçon inaugurale, le professeur Jean Luc Aka-Evy estime que les arts, les lettres, les pensées, les formes spirituelles, les valeurs symboliques sont encore ce qu'il y a de mieux. « *Ce n'est que par la créativité et par la mise au jour du système cognitif et opératoire que l'homme s'est affranchi totalement de la nature. Les arts et les lettres constituent assurément l'unique démarcation ontologique entre ce qui est proprement humain et ce qui ne l'est pas* », a martelé Jean Luc Aka-Evy.

Hermione Désirée Ngoma

JIU-JITSU

La campagne de sélection des Diables rouges est lancée

La Fédération congolaise de la discipline (Fécoju) a lancé des séances d'entraînement afin de constituer l'ossature de l'équipe nationale qui ira à la coupe du monde le mois prochain.



Le président de la Fécoju donnant des consignes aux athlètes crédit photo DR

Les pratiquants du Jiu-jitsu sont soumis à un test technique et physique depuis le 15 octobre. Venu de Pointe-Noire, de la Sangha, des deux Cuvettes, de la Likouala et des plateaux, ces derniers travaillent d'arrache-pied, sous l'œil vigilant des membres de la direction technique de la fédération, pour se faire une place en équipe nationale. D'autant plus que du 24 au 30 novembre, ils prendront part à la coupe du monde prévue au stade Pierre Coubertin de Paris en France. Le président de la Fécoju, René Serge Blanchard Oba, leur a signifié que le mérite est l'unique critère de sélection.

« *Les athlètes qui seront retenus doivent être en mesure de défendre valablement les couleurs du Congo dans cette coupe du monde. La transparence et la rigueur dans la sélection seront donc de mise* », a-t-il souligné.

En France, les Diables rouges qui seront retenus compétiront dans trois spécialités du Jiu-Jitsu : le ne-waza, le duo et le fighting system. « *Nous avons des jeunes talentueux disposés à faire savoir à la face du monde que les Congolais ne sont peut-être pas les derniers dans la pratique de cette dis-*

cipline », a indiqué René Serge Blanchard Oba, rassuré que les athlètes congolais n'iront pas en victimes résignées au mondial. A travers cette campagne de sélection qui prendra fin le 18 octobre, l'occasion est donc donnée notamment aux athlètes venus de l'intérieur du pays de prouver de quoi ils sont capables. Sinon, les athlètes venus de Brazzaville et de Pointe-Noire seront les seuls à renflouer l'effectif de Diables rouges de Jiu-Jitsu. Pour l'heure, aucune place n'est occupée d'avance.

Rominique Nerplat Makaya

ELIMINATOIRES CAN 2015

La situation de tous les groupes

Au terme de la 4e Journée des éliminatoires, l'Algérie et le Cap vert ont assuré leur qualification pour la phase finale pendant que le Botswana et la Sierra Léone tiraient un trait sur la CAN 2015. Le Cameroun et la Tunisie se tiennent devant la porte. La prochaine Journée des éliminatoires nous réservera encore d'autres surprises même les plus désagréables.

Dans le groupe A, aucune équipe n'est qualifiée ni éliminée. Le Nigeria a signé sa première victoire en dominant le Soudan 3-1. Il remonte à la troisième place avec quatre points à trois longueurs de retard que le Congo. Les Diables rouges ont en effet retardé la qualification des Bafana-Bafana, en ramenant un bon point de l'Afrique du sud (0-0) leur permettant de garder intactes ses chances de qualification. Lors de la prochaine journée, l'Afrique du sud premier du groupe avec huit points reçoit le Soudan, dernier avec trois points puis les Diables rouges en découvrant le 15 novembre prochain à Pointe-Noire face aux Super Eagles. Deux matches considérés comme les finales du groupe d'autant plus que les deux tickets pour la phase finale pourraient être attribués à l'issue de cette journée. Si l'Afrique du sud bat le Soudan, elle validera son ticket pour le Maroc et mettra un terme aux rêves soudanais. Même un match nul ne donnera

point d'avantage aux Soudanais. Par contre, la victoire du Congo contre le Nigeria mettra les champions d'Afrique hors course. Un seul point pris sur le Nigeria pourrait aussi qualifier les Diables rouges au cas où le Soudan ne s'impose pas en Afrique du sud. Dans ce cas de match nul, le Congo aura huit points, le Nigeria cinq points. Et quoi qu'il arrive à la dernière journée, le Congo sera toujours devant le Nigeria à la différence particulière des points pris face à l'adversaire lors de la confrontation directe. La menace est grande à telle enseigne que, le Nigeria a limogé son entraîneur Stephen Keshi après la victoire contre le Soudan. Il a été remplacé par Shaibu Amodu, un ancien sélectionneur de retour pour la cinquième fois. « Toutefois, dans l'intérêt du football nigérian et le désir d'assurer la qualification pour la CAN 2015, le comité exécutif a décidé de les démettre (entraîneur et son staff technique) de leurs fonctions avec effet immédiat », précise le communiqué. C'est avec un nouveau staff que le Nigeria se déplacera à Pointe-Noire avec l'ambition de jeter toutes ses forces dans la bataille. C'est l'unique option de survie pour les Super Eagles. C'est au Onze national de savoir tirer profit de ce match important. Les Diables rouges doivent montrer à leurs fans qu'ils ont bien tiré les leçons du match contre l'Afrique du sud et surtout de celui contre le Burkina-Faso lors des éliminatoires de la Coupe du

monde 2014, match au cours duquel, le Congo était incapable de glaner l'unique point qui lui ouvrirait les portes du dernier tour éliminatoires. L'équipe doit rester sur ses gardes et prendre ce match avec tout le sérieux possible pour briser le signe indien.

Groupe B : L'Algérie continue à séduire Elle est la seule à avoir aligné quatre victoires en autant de sorties. Les Fennecs ont battu le Malawi 3-0. C'est tout à fait logique qu'elles se qualifient avant les deux dernières journées, laissant derrière une bataille qui s'annonce très rude entre le Mali (6 points) l'Ethiopie (3 points) et le Malawi (3 points également). L'Ethiopie a pris sa revanche sur le Mali en allant s'imposer à Bamako 3-2. La prochaine journée : le Malawi reçoit le Mali et l'Algérie sera aux prises avec l'Ethiopie.

Groupe C Le Gabon a consolidé sa place de leader du groupe en tenant en échec le Burkina Faso 1-1. Les Panthères huit points devançant les Etalons d'une longueur. L'Angola (quatre points) est embuscade après sa brillante victoire 4-0 sur le Lesotho. Lors de la prochaine journée, le Lesotho reçoit le Burkina Faso et le Gabon se déplace en Angola. Dans ce groupe tout pourrait se jouer à la dernière journée.

Groupe D : le Cameroun se rapproche d'une qualification après sa

victoire 2-0 face à la Sierra Leone. Avec 10 points, les Lions Indomptables n'auront besoin que d'un point pour valider leur place au Maroc. Le coude à coude persiste en revanche chez ses poursuivants. Les Léopards de la République du Congo ont été héroïques à Abidjan. Ils ont ravi la deuxième place aux Eléphants en s'imposant 4-3 au terme d'un match riche en suspense à plusieurs rebondissements. La RDC est à égalité de points avec la Côte d'Ivoire (6 points). Lors de la prochaine journée, elle sera reçue par le Cameroun puis la Côte d'Ivoire affrontera la Sierra Leone (un point pris en quatre sorties et l'élimination n'est que la conséquence logique). Dans ce groupe, seul le Cameroun a la possibilité de se qualifier avant la dernière journée en cas de victoire ou un match nul). La RDC et la Côte d'Ivoire auront deux journées d'un duel à distance pour savoir lequel des deux prendra la deuxième place du groupe.

Groupe E Le Ghana continue à faire la course en tête après la victoire 3-1 devant la Guinée. Les Black stars (8 points) devançant de deux longueurs les Eperviers du Togo qui ont eu raison de l'Ouganda 1-0. L'Ouganda et la Guinée sont au coude à coude avec quatre points. Lors de la prochaine journée, l'Ouganda reçoit le Ghana et le Togo en découvrira avec la Guinée.

Groupe F La courte victoire du Cap vert sur le Mozambique 1-0 lui a ouvert la voie de la qualification. Avec 9 points, le Cap vert ne tremble plus. D'ailleurs en cas d'égalité à trois avec le Mozambique et la Zambie, il pourra être sauvé par la différence particulière des points pris face aux adversaires. Le duel entre ses poursuivants qui ont le même nombre de points notamment le Mozambique et la Zambie (cinq points chacun) le 15 novembre à Maputo, va confirmer sa qualification. Il y aura soit une victoire entre les deux soit un match nul. Dans les deux cas le Cap vert qui affronte le Niger ne sera pas inquiet peu importe l'issue de son match.

Groupe G La Tunisie l'a emporté sur le Sénégal 1-0. Avec dix points compte désormais trois points d'avance que son adversaire. Le Sénégal est sous la menace de l'Egypte. Les Pharaons reviennent à une longueur de retard que les Lions de la Teranga après sa victoire 2-0 sur le Botswana. La prochaine journée, l'Egypte reçoit le Sénégal. Le Botswana étant d'office éliminé, le Sénégal et l'Egypte se disputeront la deuxième place du groupe au Caire. Les Aigles de Carthage n'ont quant à eux que besoin d'un point lors de leurs déplacements au Botswana lors de la cinquième journée pour arracher son ticket.

James Golden Eloué

Communiqué de presse de l'OMD

L'OMD participe à la réunion des directeurs généraux des douanes de l'Union africaine à Brazzaville. Invité par l'Union africaine, le Secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya, a participé à la réunion du Sous-Comité des Directeurs généraux des douanes, à Brazzaville, République du Congo, les 25 et 26 septembre 2014.

La Commissaire de l'Union africaine pour le commerce et l'industrie, Mme Fatima Haram Acyl, a vivement invité les Membres de l'UA à se préparer à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, en ce qui concerne la classification et les répercussions en termes de coûts, même si l'adoption du Protocole est toujours au point mort. M. Mikuriya a présenté, quant à lui, l'assistance proposée par l'OMD au travers de ses outils et de son Groupe de travail sur l'Accord sur la facilitation des échanges.

Au cours de la réunion, une table ronde a été organisée sur le thème de l'interconnectivité pour une meilleure facilitation du commerce. Plusieurs Membres ont présenté leur expérience et énuméré un certain nombre de facteurs nécessaires : volonté politique, cadre juridique, infrastructure informatique, méthodes de travail et financement.

M. Mikuriya a présenté les outils de l'OMD visant à structurer l'échange d'informations, s'inscrivant dans le bloc utilitaire des Douanes en réseau international, ainsi que le Manuel sur le transit, actuellement en cours de finalisation. Il s'est également exprimé sur un domaine apparenté, le Guichet unique, et sur la nécessité d'une application progressive, en commençant à l'échelle nationale, fondée sur les pratiques mondiales exposées dans le Recueil de l'OMD sur le guichet unique. Les délégués ont décidé de prendre en charge la mission visant à assurer une zone continentale de libre-échange. Ils ont également adopté une méthode de travail systématique avec un modèle de plan d'action.

Les participants ont tous apprécié l'excellente organisation et la chaleureuse hospitalité de l'Administration des douanes de la République du Congo et de son Directeur général, Jean-Alfred Onanga, ainsi que celle du gouvernement congolais.

M. Mikuriya a profité de cette occasion pour se rendre sur le site du futur Centre régional de formation de Brazzaville, où il a été accueilli par les autorités locales.

OPÉRATION LIKOFI

Les Nations unies dénombrent neuf exécutions sommaires et trente deux disparitions forcées

Pour le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), ces faits auxquels le rapport publié le 15 octobre fait référence sont constitutifs de violations des droits humains, notamment les droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté et à la sécurité de la personne.

Dans son rapport publié à l'issue de ses enquêtes consacrées à l'opération « Likofi » qui avait un seul objectif, annihiler le phénomène « Kuluna » à travers la ville-province de Kinshasa, le BCNUDH se dit en mesure de confirmer qu'entre le 18 novembre 2013 et le 25 février 2014, au moins neuf hommes, dont un mineur, ont été victimes d'exécutions sommaires et extrajudiciaires, et au moins trente deux hommes, dont trois mineurs, ont été victimes de disparitions forcées, dans le cadre de ladite opération. Toujours selon le BCNUDH, le nombre de victimes pourrait être beaucoup plus élevé. Ce bureau identifie comme auteurs de ces actes, des agents de la Police nationale congolaise (PNC) affectés à cette opération. « Le nombre de victimes de l'opération « Likofi » pourrait être beaucoup plus élevé dans la mesure où le BCNUDH n'a pas été en mesure de confirmer un nombre important d'allégations, dont il avait été informé, en raison de divers obstacles décrits dans ce



Les policiers affectés à l'opération « Likofi »/Photo John Bompengo

rapport », ont souligné ces enquêteurs.

Le rapport a noté que le BCNUDH a assuré le suivi des cas de violations des droits de l'homme décrits avec plusieurs autorités, notamment policières et judiciaires et au niveau national et local. Mais, il déplore la léthargie de la justice dans la poursuite des auteurs des actes décriés. « Le Ministre de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières s'est exprimé sur le rôle actif joué par les magistrats dans la recherche des auteurs présumés de ces actes. À l'exception d'un jugement, rendu le 24 juin 2014, condamnant un commissaire principal de police à 10 ans de servitude pénale principale pour enlèvement, arrestation et faux en écriture dans le cadre de l'opération « Likofi », le BCNUDH n'a eu connaissance, à ce jour, d'aucune mesure qui

aurait été prise par les autorités compétentes, dans la plupart des cas, pour traduire en justice les auteurs de ces violations », ont regretté les Nations unies.

Le BCNUDH a également souligné que des membres de la PNC, à plusieurs niveaux de la chaîne de commandement, ont ainsi enfreint les instruments juridiques internationaux relatifs au respect du droit à la vie, du droit à l'intégrité physique et du droit à la liberté et à la sécurité de la personne, et ont notamment violé les articles 16, 17 et 18 de la Constitution congolaise. Ils n'ont, selon cette agence, en outre pas respecté les Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation d'armes à feu⁴⁷. « Etant donné le type et la nature de ces violations, et le contexte dans lequel elles ont été commises, elles peuvent constituer des crimes internationaux ainsi que des crimes selon

le Code pénal congolais », a fait constater le BCNUDH.

Respect de la loi

Dans ses recommandations, ce bureau onusien a sollicité des autorités congolaises, notamment de mener des enquêtes promptes, indépendantes, crédibles et impartiales sur les faits décriés et, dans l'hypothèse où les éléments constitutifs des crimes sont réunis, de traduire en justice tous les auteurs présumés de ces violations, quel que soit leur rang; de ne pas recourir à l'usage excessif de la force lors des opérations de maintien de l'ordre et de respecter les principes de base sur le recours à la force et l'utilisation d'armes à feu par les responsables de l'application des lois, tels qu'adoptés par les Nations unies, notamment en s'assurant que les règles internes de la police reflètent ces principes. Il leur a également été recommandé de s'assurer que des procédures disciplinaires et judiciaires soient mises en place en cas de manquement aux règles sur l'usage de la force et l'utilisation d'armes à feu; de donner libre accès aux magistrats des parquets, ainsi qu'aux officiers des droits de l'homme du BCNUDH, à tous les lieux de détention de la ville de Kinshasa et de ratifier, dans les meilleurs délais, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions

forcées. À la Communauté internationale, le BCNUDH a recommandé d'exhorter les autorités congolaises à poursuivre et à traduire en justice les responsables présumés des violations décrites dans ce rapport; de demander aux autorités congolaises de prendre des mesures préventives afin que ces violations ne se répètent plus et, de continuer à appuyer les autorités congolaises aux fins de veiller au fonctionnement démocratique, responsable et transparent des institutions étatiques de la RDC, y compris des membres des forces de l'ordre.

Ce bureau a aussi souhaité que la communauté internationale s'assure que tout appui aux forces de sécurité de la RDC soit octroyé par le système des Nations unies conformément, à la politique de diligence voulue en matière des droits de l'Homme et par d'autres partenaires uniquement à des unités qui n'ont pas des antécédents en termes de graves violations des droits de l'homme; et de rester engagée aux côtés des autorités congolaises, y compris de la PNC, dans l'accomplissement des formations et de réformes du secteur de la sécurité et de la réorganisation des forces armées, et pour la mise en œuvre d'un mécanisme de vérification systématique des antécédents des membres de la PNC.

Lucien Dianzenza

ÉCONOMIE

Les gisements de croissance en Afrique

Le continent africain va continuer à se développer à un rythme régulier sur le long terme, ouvrant ainsi de plus en plus d'opportunités d'investissements. Actuellement, le tiers des pays africains dont la RDC affiche des taux de plus de 6% de croissance de leur PIB.

Le développement durable tant attendu en Afrique ne viendra pas certainement de l'aide extérieure, selon les experts. Le grand défi des prochaines décennies est d'arriver justement à augmenter la mobilisation des ressources propres. Sur ce point, la principale source de ressources intérieures se trouve être les recettes fiscales dont les gouvernements africains ont visiblement du mal à mobiliser. Mais partout en Afrique, y compris en RDC, la plus grande contrainte à l'atteinte de ce défi se trouve être le glissement de la plupart des PME africaines dans le secteur informel. Aussi les experts font-ils remarquer que ces PME ne paient pas d'impôt. Pire, cette économie souterraine représente environ 20 à 40 % de la richesse du pays et 70 % de la population africaine. Face à cette situation, tout espoir de mobilisation accrue des recettes intérieures passe nécessairement par la formalisation du secteur informel. Au-delà, il y a également cette forte dépendance du continent africain à l'exportation des ressources naturelles. Pour l'essentiel,

les opérateurs du secteur sont constitués dans leur grande majorité des capitaux étrangers. L'on a dénombré pas moins de 500 milliards de dollars américains de pertes suite à la fuite des capitaux. C'est la conséquence de la faiblesse des régimes de réglementation mais aussi, pour certaines analyses, de la confiance souvent mise à rude épreuve au regard des options limitées disponibles dans ces pays. La question d'une mobilisation accrue des capitaux pose le problème de l'efficacité des intermédiaires financiers pour canaliser ce capital vers des investissements productifs. Quant aux transferts de fonds, ceux-ci continuent à prendre une certaine ampleur, année après année. Des renseignements disponibles montrent que la majorité des transferts de fonds est orientée vers certains services publics comme l'éducation et la santé. L'on ne remet pas en question également leur impact sur le taux de change d'un pays et la stabilité macro-économique. Et les effets sont encourageants sur le développement du secteur bancaire et du marché boursier. Mais il faut arriver à les transformer réellement en investissements à long terme. Pour rappel, selon la Banque mondiale, les transferts de fonds ont été estimés à 40 milliards de dollars en 2012, et ils pourront atteindre 200 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Bientôt des équipes formées pour la riposte contre Ebola

La lutte contre la maladie à virus Ebola se doit d'impliquer des ressources humaines bien formées. C'est dans ce cadre que le ministère de la Santé publique avec l'appui de l'OMS et de l'Unicef organise une formation des formateurs de dix jours. Lesquels seront envoyés sur le terrain pour renforcer la lutte contre cette épidémie meurtrière.

Ouverte hier au siège de l'Unicef-Kinshasa par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi en présence des représentants de l'OMS, le Dr Joseph Caboré et de l'Unicef, Barbara Beinten, cette formation concerne 21 formateurs dont 17 nationaux et 4 internationaux en plus de 35 formateurs des équipes. À l'issue de cette formation, des équipes formées pour la riposte contre la maladie à virus Ebola vont être déployées en Afrique de l'Ouest (Libéria, Sierra-Leone et Guinée). Leur but, renforcer les équipes de terrain. Ces équipes multidisciplinaires seront composées des épidémiologistes, data managers, hygiénistes, laborantins, pharmaciens, psychologues cliniciens... La menace de la maladie à virus Ebola, a fait savoir le Dr Félix Kabange Numbi, n'a jamais aussi été forte qu'aujourd'hui dans tous les pays du monde. Face à cette épidémie, la RDC ne doit pas être spectatrice. Au moment où elle est en train de gérer sa propre épidémie à Djera dans la province de l'Equateur, elle doit se préparer pour un éventuel cas de la maladie qui serait importé de l'Afrique de l'Ouest. « Un cas d'Ebola

à Kinshasa serait grave, il faut de vraies ressources humaines bien formées pour pouvoir riposter. Il faut donc former pour avoir des équipes prêtes à intervenir à tout moment », déclare-t-il, tout en demandant aux participants de faire preuve de sacrifice durant toute cette formation. « Vous avez été choisis parmi des centaines. Nous vous avons choisi pour votre compétence et expérience. C'est donc un grand moment des sacrifices pour vous parce que, vous devez réfléchir pour valider les modules de formation de riposte d'Ebola. Si on peut sauver une vie supplémentaire, nous aurons rendu service à l'humanité. Il ne faut pas lutter contre Ebola pour réduire le taux de mortalité mais, il faut plutôt augmenter les chances de survie ». L'organisation de cette formation contribue, soutient Barbara Beinten, à renforcer les capacités du système de santé pour faire face à d'autres épidémies. Barbara Beinten qui a salué les progrès réalisés dans la lutte contre la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur a, par ailleurs, appelé le gouvernement congolais à plus de surveillance parce qu'il y a une autre menace en Ouganda avec la fièvre hémorragique de Marburg qui guette la RDC. De son côté, le Dr Joseph Caboré a reconnu qu'Ebola est un défi que l'humanité se doit de relever. et pour y parvenir, ajoute-t-il, il faut réunir trois qualités à savoir, être pro actif, avoir de la rigueur et de la discipline et ne jamais paniquer.

Aline Nzuzi

SONDAGE LES POINTS

L'opinion de Matata Ponyo au plus mal

Le Premier ministre enregistre une nouvelle chute de 3% atteignant désormais 50% d'opinions favorables.

La recevabilité du projet de Budget 2015 à l'Assemblée nationale contraste avec l'opinion des Kininois recueillie par le Sondage Les Points du 13 au 14 octobre. La récente enquête révèle que la cote de confiance du chef du gouvernement est à la limite du positif. Il ne jouit plus que de 50% d'opinions favorables soit une chute de 25% entre mai et octobre 2014.

L'on est très loin des 75% enregistrés en mai 2014, lorsque le premier ministre était au mieux de sa forme. L'opinion défavorable est à 46% tandis que les absentions représentent 4%.

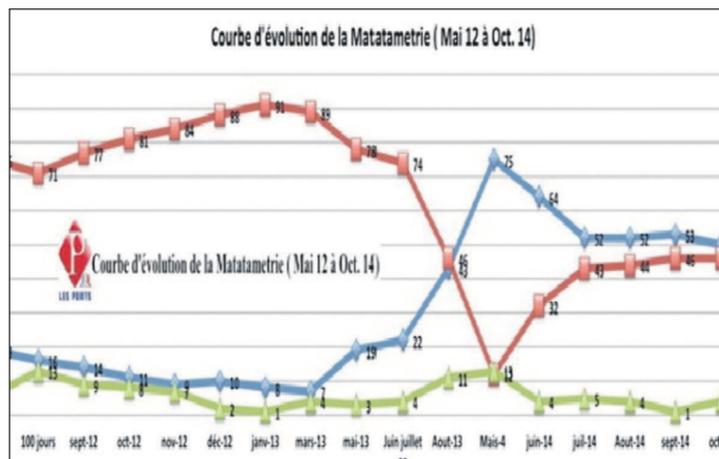
Globalement, le projet du Budget présenté par le Premier ministre n'a pas convaincu les Kininois qui attendaient mieux. Ils auraient souhaité un budget à l'image de la rigueur imposée par le chef du gouvernement dans tous les secteurs. En lieu et place, ils se disent déçus par un nouveau chapelet de bonnes intentions qui ne comble pas le vide constaté depuis plu-

sieurs années dans leurs assiettes. Ils considèrent le moindre écart entre les Budgets 2014 et 2015 comme un aveu de l'impuissance du gouvernement à mobiliser les recettes nécessaires pour le décollage du pays. La rigueur, notent les sondés, n'aura servi qu'à répondre aux exigences de la Banque mondiale sans véritable impact sur l'amélioration du Budget et, de surcroît, des conditions de la population.

Les sondés décrient notamment l'incapacité d'une fiscalité onéreuse à laquelle a recouru le gouvernement, à donner du volume au Budget de la RDC (7.611 milliards de Francs congolais en 2014 contre 8.363 milliards de Francs congolais en 2015). Cette fiscalité avait été critiquée par le rapport Doing Business 2013 qui présentait la RDC comme un milieu fiscal difficile caractérisé par des procédures compliquées entraînant des coûts administratifs très élevés pour le contribuable et empêchant l'entrée des investissements dans le pays.

Budget anti-social

Les sondés déplorent davantage le caractère anti-social du Budget qui ne permet pas d'entrevoir des



lendemain meilleurs pour le panier de la ménagère. En bref, le passage du Budget à la chambre basse du Parlement contraste avec son rejet au sein de l'opinion. Les Kininois n'attendent plus rien de l'équipe en place et ne jurent plus que par l'effectivité du gouvernement de cohésion nationale promis par le Chef de l'État.

Par contre, 46% des Kininois considèrent l'écart entre les deux budgets comme un signal fort de la volonté du gouvernement à répondre aux attentes de la population. Ils justifient la faiblesse de l'écart par des contraintes liées au terrain et croient en la capacité de

l'équipe Matata à faire face à la situation actuelle.

Des ministres sortis du lot

Au Baromètre du gouvernement, le ministre de la Santé, Félix Kabange, est le leader incontestable. Il consolide sa position grâce au résultat positif de la lutte contre l'épidémie d'Ebola à Djera en province d'Equateur, le dernier cas enregistré remontant à plus ou moins 25 jours. Le succès des mesures d'encadrement prises semble avoir mis d'accord l'opinion sur l'efficacité de la campagne menée sur l'ensemble de la population congolaise.

À la deuxième marche se trouve

le ministre des Infrastructures, Fridolin Kasweshi, qui jouit des effets positifs de la bonne conduite des travaux dans les différents chantiers notamment l'avenue Kabambare (commune de Lingwala) et la Route de Matadi. Il est suivi de son homologue des Affaires étrangères dont le poids politique contribue et les actions antérieures en faveur de la pacification du pays continuent à marquer les Kininois.

Contrairement au mois de septembre, le ministre des Transports, Justin Kalumba Mwana Ngongo (54%), enregistre une forte chute consécutive au dossier Transco dont la gestion a été fortement déplorée. La suite du baromètre se présente de la manière suivante : le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej, occupe la cinquième place avec 54% ; le vice-premier ministre et ministre du Budget, Bernard Mukoko Samba (sixième place) avec 53%, Lambert Mende de la Communication et Maker Mwangu de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel respectivement avec 51%.

Jeannot Kayuba

KATANGA

La société civile se ligue contre la révision de la constitution

Les structures membres de cette plate-forme ont créé un front commun de toutes les forces vives contre la révision de la constitution.

Parmi les résolutions prises à l'issue du Conseil de concertation provincial tenu du 12 au 13 octobre, à Lubumbashi, pour évaluer le processus électoral, la gouvernance et la décentralisation dans notre pays ainsi que la situation sécuritaire dans notre province, les membres du cadre de Concertation de la Société civile de la province, des villes et districts du Katanga ont décidé de la création d'un front commun de toutes les forces vives contre la révision de la constitution.

Cette plate-forme a notamment recommandé à l'Assemblée nationale et au gouvernement national, de s'abstenir de tout acte visant la révision constitutionnelle ; de parachever l'arsenal juridique par les votes et la promulgation des lois et textes réglementaires en rapport avec la décentralisation, et de poursuivre le cycle électoral inachevé par l'organisation des élections locales municipales et urbaines indispensables pour la mise en place des organes de gestion des Entités territoriales décentralisées (ETD).

Il est également demandé à ces deux institutions de la République de mettre tout en œuvre pour stabiliser le Katanga du point de



Une manifestation contre la révision constitutionnelle

vue sécuritaire et de réserver un espace aux exploitants miniers artisanaux devant leur permettre de travailler en toute sécurité. Les membres du cadre de Concertation de la société civile de la province ont notamment appelé la Céni à se conformer scrupuleusement au respect de la Constitution en ce qui concerne les modes de déroulement du scrutin et à organiser concomitamment les élections locales, municipales et urbaines.

L'institution en charge de l'organisation des élections a été également exhortée à organiser les élections provinciales au suffrage universel direct couplé aux élections des députés nationaux et à annuler l'actuelle feuille de route qui constitue un alibi pour une révision constitutionnelle. Alors

qu'à l'Assemblée et au gouvernement provinciaux du Katanga, la société civile a recommandé de retenir à la source quarante pourcents de toutes les recettes à caractère national réalisées par les institutions de mobilisation des recettes du Katanga dans le but de se conformer aux dispositions constitutionnelles relatives à la retenue à la source et d'adopter un édit sur la clé de répartition des recettes au profit des ETD.

Aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, cette plate-forme a demandé de conditionner toute assistance technique et financière de la Céni par sa conformité à une nouvelle feuille de route compatible avec la constitution et la volonté du souverain primaire.

Lucien Dianzenza

EXPO BITUBI 2014

Enfin le grand débat

La série de conférences s'est poursuivie le 15 octobre avec des thèmes importants se rapportant, notamment, à l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (Ohada) et à la création du Guichet unique de création d'entreprise mais aussi les défis liés à l'internet et la fibre optique.

L'Agence Privilège a gagné son pari de réunir dans une salle les représentants de la Commission Ohada, de la Fédération des entreprises du Congo (Fec) et du Guichet unique de création d'entreprise pour débattre de cette épineuse question. Beaucoup de Congolais ne comprennent pas encore l'opportunité pour le pays d'avoir intégré cette plate-forme régionale des affaires. Ce qui est impensable deux ans après l'adhésion officielle du pays en tant que dix-septième État-membre. Actuellement, un autre problème inquiète. La Fec qui a salué la création d'un Guichet unique pour faciliter les opérateurs économiques, s'est montrée préoccupée par son fonctionnement. Il se pose un problème, selon elle, du respect des délais dans le rythme de délivrance des actes de société dans le cadre de l'application du droit Ohada. Les conséquences sont, entre autres, l'incapacité pour les entreprises de fonctionner normalement et les crises dans les relations avec leurs partenaires. La Fec a fait état de l'interruption, voire de l'arrêt définitif des financements pour certaines entreprises qui ont connu des retards dans la dé-

livrance de ces actes. Du côté du Guichet unique, la réplique a été immédiate. Les entreprises ont eu deux ans pour se conformer à la nouvelle législation Ohada mais elles ont joué aux retardataires. Dans le dernier jour d'expiration du délai des deux ans, le Guichet a confirmé avoir reçu 15 000 dossiers. Cette profusion des dossiers en ce laps de temps fait que le Guichet unique ne peut pas respecter les délais car les trois jours prévus par la loi ne peuvent être pris en compte dans un tel contexte. En effet, le Guichet unique ne fonctionne qu'avec deux greffiers et deux notaires. Il est clair que le Guichet unique est dépassé par une telle affluence. Mais pour la création des entreprises en RDC, les trois jours sont respectés, a-t-il confirmé. Après cette chaude empoignade, le climat s'est plutôt détendu avec la question du développement rapide de l'internet et les travaux en cours pour lancer le pays dans l'ère de la fibre optique. Toutefois, une inquiétude semble se dégager encore sur la réglementation qui devrait encadrer l'usage de la fibre optique en RDC. L'absence du représentant du ministère en charge du secteur n'a pas permis d'engager un débat de fond sur les perspectives et les étapes prochaines. Enfin, deux autres grands exposés ont été développés, en l'occurrence l'impact de la taxe sur la valeur ajoutée et le harcèlement sexuel sur les lieux de travail.

Laurent Essolomwa

CONCOURS

OrthogrAfrique vient en renfort au programme scolaire de Kinshasa

L'épreuve dont le concept a été expliqué à l'occasion d'un point de presse au Centre Wallonie-Bruxelles, le 14 octobre. Seize écoles de la ville sont retenues pour une compétition saine et amusante qui mettra en lumière leurs connaissances en orthographe. Le concours portera essentiellement sur des textes d'auteurs africains.

L'inscription au concours, lancée depuis le 15 septembre, court jusqu'au 25 octobre. Pour l'heure, le projet pilote organisé avec seize écoles de la capitale à raison de quatre par district, a l'ambition de s'élargir à un nombre plus important l'an prochain. Les participants bénéficieront d'un coaching assuré par une équipe pédagogique composée de seize ensei-

gnants auxquels seront joints huit superviseurs chargés chacun de deux écoles. Ils ont en charge l'organisation des séances d'entraînement dans la période allant du 8 novembre au 21 février. Au total 192 élèves, soit douze par école, auront à concourir. Ils seront regroupés dans trois catégories et répartis par tranches d'âges. La première regroupera les élèves âgés de dix à onze ans, la seconde ceux de douze à treize ans et la dernière de quatorze à quinze ans. Organisé précédemment à Bruxelles, le projet a réussi à inciter les jeunes à aimer les mots et la lecture quitte à célébrer la diversité culturelle par le biais de l'héritage littéraire francophone africain. Pour le compte de la première édition kinoise seront mis à contribution quelques au-

teurs du continent dont Aimé Césaire, Cheikh Hamidou Kane, Sembene Ousmane, Zamenga et Alain Mabanckou. Par ailleurs, les dictionnaires Larousse et Petit Robert, Le Bescherelle sont au nombre des autres matériels didactiques qui serviront lors de séances d'entraînement auxquelles prendront également part les membres du jury. Les thèmes abordés concernent notamment les Fables de la Fontaine, les noms composés et de la même famille ainsi que la orthographe qui met l'accent sur les pays africains et leurs capitales.

Il est à noter que dans le principe, le concours OrthogrAfrique a un procédé similaire au film américain Les Mots d'Akeelah (Akeelah and the Bee) souvent diffusé sur le petit écran à Kinshasa et cen-

tré sur le Scripps National Spelling Bee, un concours d'épellation américain. Ainsi, comme dans la réalisation de Doug Atchison, les mots seront épluchés dans les détails avec accents, traits d'union, trémas, cédilles, etc.

Comme l'a expliqué le coordinateur du projet, Olivier Kayomo, OrthogrAfrique a, entre autre, objectifs de faire découvrir l'Afrique. Ainsi, si le concept tel qu'expliqué à la presse met la langue française à la rencontre des auteurs africains, il vient en appui au programme de l'éducation. Par ailleurs, il entend venir en renfort aux bibliothèques des écoles participantes et contribuer à la création de celles qui n'en seraient pas pourvues quitte à leur fournir un lot important d'ouvrages. Un projet ambitieux qui, à ses yeux,

mérite l'accompagnement des médias locaux quitte à assurer le relais des épreuves depuis la cérémonie d'ouverture jusqu'à la finale prévues entre le Studio Mama Angebi de la RTNC et la Halle de la Gombe. Signalons que les lauréats seront primés par catégories quoique tous les participants se verront décerner une médaille, et bénéficieront des livres et des BD. Quant aux trois prix destinés aux trois premiers gagnants, ils comprendront respectivement un chèque d'une valeur de 1 000, 600 et 100 dollars américains. Ce qui est l'équivalent notamment d'un appareil photo, un Larousse, une tablette, un roman d'auteur congolais et un wax assorti d'un diplôme de champion et d'un trophée orthographe.

Nioni Masela

MUSIQUE

« Le dernier empereur Bantou », nouvel album de Pierre Kwenders

L'opus du montréalais, originaire de la RDC, est un mélange de musique électronique, hip-hop, ambiances chorales, afrobeat et de rumba congolaise.

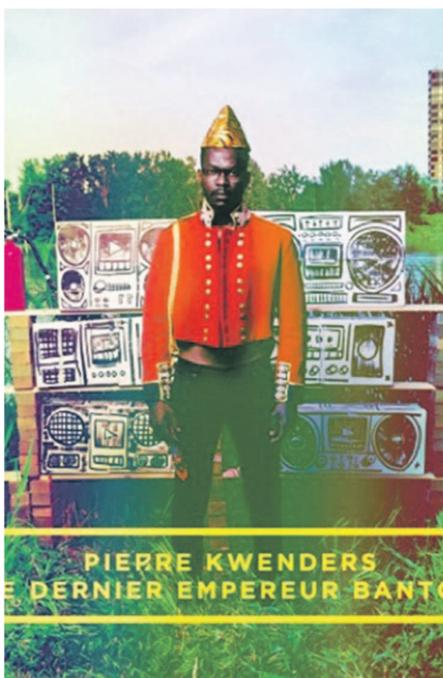
Le titre de l'album est un hommage rendu à la civilisation bantoue dans laquelle sont enracinées ses origines et une partie de sa culture.

« J'avais envie de piquer la curiosité des gens, de les inciter à s'intéresser à l'histoire de l'Afrique et d'en apprendre un peu plus sur cette culture », explique Pierre Kwenders cité par 24hmontreal.ca. Lassé par le côté négatif continuellement mis en avant à propos de l'Afrique, l'artiste souhaite faire ressortir l'aspect positif du continent.

« Je veux passer un message d'unité, c'est un bel endroit où vivre, où il y a une joie de vivre incroyable. Malgré les misères, les gens sont heureux. Je pense que les gens là-bas sont peut-être plus heureux qu'ici », déclare-t-il.

L'album de Pierre Kwenders, disponible depuis le 14 octobre, reflète ainsi ce métissage culturel dont il est le fruit, même si l'artiste déclare avoir du mal à assumer l'étiquette de World Music qui, selon lui, « n'est rien de plus qu'un grand vase vide où l'on y fourre tous les genres difficiles à catégoriser ». Pierre Kwenders affirme faire de la musique électro et hip-hop qui s'inspire à la fois de la modernité (African Dream) et des traditions (Ani Kuni). « J'aime expérimenter. Je n'ar-

rive jamais en studio avec des idées très arrêtées. On fouille, on joue avec les machines, les ordinateurs et on ajoute des guitares, des percussions », fait savoir l'artiste cité par le Huffingtonpost.ca. Les chansons de l'album sont à la fois interprétées en anglais, en



L'affiche de l'album

français, en lingala et en tshiluba. Arrivé à Montréal à l'âge de 16 ans, Pierre Kwenders a commencé à chanter dans une chorale de l'église de la communauté congolaise de Montréal. Ses influences musicales africaines vont de Papa Wemba à Koffi Olomide en passant par Franco Luambo Makiadi. Pierre Kwenders aimerait exporter sa musique aux quatre coins du globe. « Autant j'ai envie de partager la culture africaine avec tout le monde autant j'ai envie de partager ce que j'ai appris ici avec les Africains, ça va dans les deux sens », souligne-t-il.

Patrick Kianimi

CAN 2015

Les Léopards de la RDC dévorent les Éléphants à Abidjan

Après leur défaite le samedi 11 octobre à Kinshasa, les Léopards de la RDC se devaient de ramener quelque chose de leur déplacement à Abidjan, à l'occasion de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015.

Et pour cette confrontation importante qui concernait directement le sort des Congolais pour la suite de la compétition, le sélectionneur Florent Ibenge débute avec un onze de départ très remanié. Le gardien de but Robert Kidiaba garde bien sûr les perches congolaises. Dans le champ, il y a Jean Kasusula, Cédric Mongongu, Gabriel Zakuani, et Djo Issama en défense. Chancel Mbemba Mangulu et le capitaine Youssouf Mulumbu s'occupent de la récupération et de l'animation de jeu au milieu de terrain, alors que Neeskens Kebano est placé au milieu de terrain, derrière Yannick Yala Bolasie sur le flanc gauche. Junior Kabananga se présente en fixateur, devant la défense ivoirienne et Jérémie Bokila se positionne sur le flanc droit. Ce dispositif tactique gêne considérablement le jeu de l'adversaire, répondant en même temps au défi physique que tente d'imposer les gabarits ivoiriens. Les Congolais commencent donc bien la partie, concentrés et contenant les premières attaques de la bande à Yaya Touré, avant d'équilibrer le jeu. On joue la 21e minute de jeu. Véritable poison au sein de la défense ivoirienne depuis le coup d'envoi, Yanick Yala Bolasie, en phase de contre-attaque, efface Serge Aurier et adresse un centre parfait à Neeskens Kabano qui trompe le gardien ivoirien, Kopa Barry pour le premier but des Léopards de la RDC, totalement métamorphosés. À peine autorisé à jouer pour la RDC par la FIFA,

lui qui a été international français dans les équipes de jeunes jusque chez les Espoirs, Neeskens Kebano fête de fort belle manière sa première sélection avec les A de la RDC, avec un but à la clé. À la 24e minute, Yaya Touré fait parler son talent exceptionnel. Le milieu de terrain de Manchester City part du milieu de terrain, alors que la défense congolaise recule, il arme sa frappe à plus de vingt mètres, ne laissant aucune chance au gardien de but Robert Kidiaba qui touche néanmoins le ballon. Les Congolais mettent quelques minutes pour contenir cette égalisation. À la 34e minute, Jean Kasusula trouve Junior Kabananga de dos dans la surface de réparation ivoirienne, lui aussi fêtant sa première titularisation au sein des Léopards. Le joueur du Cercle de Bruges en Belgique fait une retournée acrobatique, hors de portée du gardien de but Kopa Barry. Exceptionnel but de l'ancien joueur du FC MK de Kinshasa, parti depuis quelques saisons en Belgique. Et une minute après, c'est Bolasie qui déboule sur le flanc gauche toujours et adresse une deuxième passe décisive, cette fois à Jérémie Bokila qui bat pour la troisième fois Kopa Barry, dans une ambiance surréaliste au stade Houphouët-Boigny d'Abidjan. À la mi-temps, trois buts à un pour les Congolais du sélectionneur Florent Ibenge. Au retour des vestiaires, les Léopards exercent un pressing soutenu sur le porteur du ballon. Dès la 46e minute, Frank Kessie, en position de dernier défenseur, commet une faute sur Junior Kabananga qui s'ouvrait déjà le chemin du but. L'arbitre gambien Gassama n'hésite pas à brandir le carton rouge. Les Éléphants évoluent désormais en infériorité numérique. Mais cette situation va plutôt galvaniser les joueurs du

sélectionneur Hervé Renard. Le technicien français va effectuer un coaching payant avec l'entrée en jeu de Salomon Kalou à la place de Max-Alain Gradel. À la 69e minute sur un centre de Brice Dja Djedje, lui aussi monté en deuxième période, l'ancien joueur de Chelsea, Lille et actuellement à Herta Berlin réduit l'écart après un contrôle orienté de la poitrine au cœur de la défense congolaise. Une minute plus tard, d'une frappe lourde à l'entrée de la surface de réparation, après avoir croché Issama Mpeko, Kalou ramène les deux équipes à égalité de trois buts partout. C'est alors que le capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu remobilise ses coéquipiers après le coup subi au moral. Alors que les Ivoiriens cherchent le but du chaos, Gabriel Zakuani récupère un ballon en défense et lance Bolasie qui isole Bokila. L'attaquant de Terek Grozny en Russie se joue de la défense ivoirienne avant de marquer le quatrième but de la victoire pour la RDC sur une pointe, trompant le portier Kopa Barry pour la quatrième fois. Stupeur au stade Houphouët-Boigny. La RDC fait sensation en rendant à la Côte d'Ivoire la monnaie de sa pièce. Au classement, le Cameroun qui a battu la Sierra Leone par deux buts à zéro prend la tête du classement avec désormais 10 points, devant la RDC 6 points et la Côte d'Ivoire, 6 points également. La Sierra Leone est quatrième avec un petit point. La cinquième et la sixième journée sont prévues au milieu du mois de novembre 2014. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2015 au Maroc, alors que les deux meilleurs troisièmes de tous les groupes obtiendront aussi leur sauf-conduit pour la CAN.

Martin Engimo

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le gouvernement et la Cenco à couteaux tirés

Après la mise au point de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) du 14 octobre à la suite des voies de fait sur des membres du clergé catholique dans certains paroisses à l'intérieur du pays, le gouvernement a réaffirmé son attachement au respect du droit sacré de tous les citoyens congolais à émettre leurs avis sur des questions d'intérêt national conformément à l'article 23 de la Constitution relatif à la liberté d'expression.

Entre le gouvernement et la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), rien ne vas plus. Depuis que les Evêques catholiques avaient, en marge de leur visite ad limina à Rome du 11 au 15 septembre 2014, réaffirmé leur opposition à la révision de la Constitution en RDC à travers une lettre adressée aux fidèles catholiques, ils se sont attirés la foudre de tous ceux qui pensent autrement qu'eux.

Cette lettre avait donné lieu aux interprétations diverses jusqu'à amener certains acteurs politiques partisans de la révision constitutionnelle à jeter l'anathème sur les prélats catholiques. Aujourd'hui, la situation a carrément viré à la polémique entre l'église catholique ci-devant représentée par la Cenco et le gouvernement qui considère la fameuse lettre pastorale comme une immixtion de l'église dans la politique.

La situation s'est davantage cor-

sée suite à la violence perpétrée contre des ecclésiastiques le 12 octobre dans la Cité de Lodja au Kasai-Oriental.

En effet, des jeunes avaient menacé en pleine messe deux curés à qui ils reprochaient d'avoir lu la lettre de la Cenco. Dans d'autres paroisses de Lodja, le même scénario s'est produit. Le couvent de sœurs de la congrégation de Saint-François d'Assises établit dans cette cité a même été saccagé.

Pour la Cenco qui refuse de croire à un quelconque soulèvement d'une partie de fidèles catholiques contre la hiérarchie de l'Église, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'il s'agit là « d'une manipulation de quelques jeunes non catholiques à des fins inavouées ». Dans une déclaration rendue publique le mercredi 15 octobre, la Cenco précise « qu'en donnant leur position au sujet de la révision ou non des articles verrouillés de la Constitution, les Evêques catholiques, en tant que pasteurs et citoyens congolais, ne se mêlent pas de la politique, mais exercent leur droit et leur mission prophétique de veilleurs et d'éveilleurs des consciences ».

Une position qui n'est nullement partagée par le gouvernement qui, par le truchement de son porte-parole Lambert Mende Omalanga, relativise l'idée de manipulation des consciences avancée par les prélats catholiques. « Le gouvernement estime que la liberté de conscience et de pensée proclamée par l'article 22 de la

Constitution ne peut être garantie que par un débat citoyen qui est libre, ouvert et interactif par définition.

Il constate que certains catholiques congolais ne semblent pas convaincus que pareil débat impliquant l'autonomie morale des protagonistes soit possible dans un lieu de culte. Assimiler globalement ce courant d'opinion à de la manipulation est une déplorable attitude d'intolérance face à la critique. Accuser ceux qui pensent différemment de soi sur une question d'intérêt national de n'être que des manipulés est aux antipodes du débat d'idées serein, constructif et respectueux des personnes que nous sommes tous appelés à promouvoir », peut-on lire dans la mise au point du gouvernement publiée ce jeudi 16 octobre.

Qu'à cela ne tienne. Tout en se réservant le droit de saisir les autorités publiques compétentes pour que soit garantie la sécurité des prêtres, des religieux et religieuses, des agents pastoraux ainsi que des lieux de culte, la Cenco invite les fidèles catholiques à prendre une part active aux trois jours de prières qui seront organisées du 17 au 19 octobre 2014 dans les paroisses et différentes communautés sacerdotales et religieuses. L'objectif visé par cette chaîne de prière consiste à implorer la grâce divine pour qu'elle puisse illuminer l'avenir de la nation.

Alain Diasso

POLITIQUE DU LIVRE

Des perspectives heureuses se profilent à l'horizon

Une nouvelle feuille de route inspirée par l'adoption du critère 5 relatif à la définition d'une politique publique du livre et de la lecture de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba devrait permettre une issue heureuse du combat mené depuis 2009 dans ce sens par les opérateurs du secteur du livre en RDC.

Sujet au centre de la réunion d'information tenue le 14 octobre au Centre Wallonie-Bruxelles par les opérateurs du livre, la souscription du Chef de l'État aux engagements sur la détaxation des coûts liés à la fabrication et à l'importation du livre en RDC était un motif de joie. Aussi, pour Me Bestine Kazadi, la réunion était-elle jugée importante pour les écrivains et opérateurs du livre. D'avis que l'accord-cadre signé à Addis-Abeba, le 24 février 2013 dans son engagement 4 au point 5 secteur de l'éducation devrait être un élément profitable. À savoir que la mention d'une politique publique du livre et de la lecture validée par le président Joseph Kabila et son gouvernement laisse envisager « la création future d'une commission mixte qui devrait emmener les opérateurs du livre et le gouvernement à réfléchir ensemble sur la politique du livre ». L'écrivaine perçoit en cette démarche commune pour la facilitation à l'accès au livre en RDC, « le succès d'un long combat mené depuis 2009 par les combattants des premières heures afin de remettre le livre à sa place principale, à savoir au cœur de l'édu-

cation ». À noter que Bestine Kazadi définit le livre « comme le socle de la pensée partagée, une façon de voyager à travers plusieurs intelligences et de permettre aux jeunes talents d'y apporter leur enrichissement et de représenter la pensée congolaise. Euvrer de sorte à la construire à travers les écrits, les convictions et les idées ». Des propos confortés par l'écrivain Didier Mumengi, en soulignant que l'implication personnelle du Chef de l'État dans la concrétisation de cette politique réjouit d'autant plus les opérateurs du livre qu'elle « est axée sur l'éveil décisif du génie créateur congolais ».

Et d'ajouter au terme de cette rencontre qu'en sa qualité d'écrivain, « il était important de partager l'information sur l'accord-cadre qui a engendré désormais un pacte culturel qui va lier les opérateurs du livre avec le gouvernement, les décideurs afin de permettre aux écoles d'avoir des bibliothèques. Et faire de sorte que l'environnement culturel soit constitué des écoles, bibliothèques et de nombreuses librairies ». Ce qui, espère-t-elle « pourrait contribuer à ce que la RDC soit la capitale africaine du livre à la place du Nigéria aujourd'hui ». Une ambition portée dès lors par l'engagement des opérateurs du secteur du livre d'accompagner le processus de mise en œuvre de la politique nationale du livre et de lecture évoquée dans le communiqué final dont elle a fait la lecture.

Nioni Masela

INTERVIEW

Serge Kakudji : « Nous avons tenté et réussi à toucher les âmes et les cœurs des plus conservateurs »

Actuellement en Italie, dans le cadre de la deuxième phase de la tournée du spectacle Coup fatal, le contre-ténor congolais s'est réjoui du succès de la grande première à Rome mardi. Une réussite qui vient s'ajouter au précédent triomphe expérimenté à Vienne dont il nous a fait part, il ya quelques jours, alors qu'il s'accordait une pause à Kinshasa avant d'entamer ce second virage.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous êtes à Kinshasa alors que la tournée Coup fatal n'est pas encore finie...

Serge Kakudji : Venir ici à Kinshasa c'était la meilleure chose à faire. Entre autres, pour les vacances mais aussi relancer des activités qui tournent autour de l'opéra, plus précisément Opéra Afrika. Cela marque aussi le retour à la maison pour respirer un peu après la première partie de la tournée de Coup fatal qui continue. C'est l'occasion aussi de faire mes civilités directement au public de mon pays. Lui parler personnellement du cheminement de la première série du projet que

j'ai monté avec mes compatriotes et le Théâtre royal flamand, le KVS. Leur dire où nous a amené la passion que nous avons pour ce projet. J'ai dans ce sens livré des concerts baroques un peu à la congolaise en y invitant aussi des artistes avec qui je travaille dans le cadre de la plateforme Afrika Opéra.

LDB : Vous semblez bien vous y plaire, comment vivez-vous ce moment ?

SK : J'étais très heureux de me retrouver à la maison. L'on dit souvent nul n'est prophète chez soi mais j'estime cependant que moi je le suis chez moi. J'ai tendance à vraiment le croire parce que je l'ai expérimenté pendant mon passage ici. Ce n'était que du bonheur les moments passés ici avec les proches et surtout la famille musicale. Il faut noter que Coup fatal est un projet pointu, assez profond qui exige beaucoup de travail et il est psychologiquement éprouvant. Il arrive que je sois soumis à quatre ou cinq interviews par jour à des lieux différents, cela peut se produire dans des villes différentes. Malgré tout,



Serge kakudji dans Coup fatal au Festival d'Avignon

cela demande de rester engagé dans la course et ne pas perdre le fil de l'inspiration parce qu'après le soir, il faut tout de suite passer au théâtre pour chanter. Le soir il y a toute une équipe que tu dois sentir avec toi. C'est certes beaucoup de travail mais qui se fait

avec le plus grand plaisir et bonheur parce que c'est une passion.

LDB : Qu'en est-il justement de la suite de la tournée Coup fatal ?

SK : La tournée va reprendre en mi-octobre en Italie à Torino (Turin) le 10 et le 11 avant la grande première du 14 octobre au Teatro argentina à Rome avant de poursuivre le lendemain à Bologne. Le parcours de la tournée va continuer vers Anvers en Belgique, viendra ensuite la France à l'opéra de Lille et l'Allemagne. Ce sera Düsseldorf, Bruges, etc. C'est pour trois mois assez serrés de tournée avant de s'accorder encore deux mois de pause. Ce ne sera pas un moment de tout repos.

LDB : Quel est votre bilan personnel de la première phase de la tournée dont nous avons eu un retour favorable ici ?

SK : La première phase de la tournée de Coup fatal est une réussite. Nous avons tenté et réussi à toucher les âmes et les cœurs des plus conservateurs avec ce mélange des airs baroques avec la touche de la musique traditionnelle congolaise. La première fois que nous avons joué à Vienne, c'était une catastrophe de bonheur, je préfère dire catastrophe parce que ça explosait dans tous les sens. Les Viennois, tous conservateurs qu'ils sont, se levaient tout le temps pour signifier qu'ils appréciaient ce mélange devenu une purée exquise, une sorte de salade. Pour l'instant le bilan est positif nous avons arrêté l'orage et demandé que l'orage revienne, il est revenu. Nous l'avons fait à Avignon. C'est ce genre de moment que j'appelle « moment de grâce dans l'art » où l'on se sent comblé. Il y a aussi le message que nous véhiculons quitte à savoir qu'avant de chercher à faire la paix dans le monde, il faut d'abord faire la paix autour de soi. Dans Coup fatal, l'on sent la vapeur de cette paix qui sort de nous pour se répandre ensuite autour de nous.

N.M.

INTERVIEW

Jean Baptiste Sitou : « la montée vertigineuse des effectifs scolaires ne va pas avec les structures d'accueil »

Alors que la rentrée scolaire 2014-2015 a démarré le 1er octobre en République du Congo, le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, Jean Baptiste Sitou, s'inquiète de l'insuffisance des structures d'accueil dans certains arrondissements. Il l'a fait savoir dans cet entretien.



Jean Baptiste Sitou «crédit photo»Adiac»

Les Dépêches de Brazzaville (LDB): M. le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, l'année scolaire 2014-2015 a démarré le 1er octobre sur toute l'étendue du territoire national, peut-on affirmer que celle-ci a été effective à Pointe-Noire ?

Jean Baptiste Sitou (JBS): Dès le 1er octobre la rentrée scolaire a été effective en ce qui concerne le personnel enseignant et administratif. Les élèves n'ont pas répondu effectivement les premiers jours, en dehors de quelques conscients qui ont pris les cours dans tous les établissements qui étaient ouverts dans notre département. Quelques jours plus tard, les autres ont emboîté le pas. Il faut le dire depuis la semaine dernière jusqu'à ce jour, la rentrée est effective dans tous les établissements de Pointe-Noire.

LDB. M. le directeur, chaque année, dans tous les départements du Congo, l'on déplore le déficit du personnel enseignant, surtout

ceux des langues étrangères; y a-t-il une amélioration cette année, précisément dans votre circonscription scolaire ?

JBS. Cela est la toute grande question au niveau de notre système éducatif aujourd'hui, nous avons un réel problème des ressources humaines qui se pose. Les enseignants qualifiés qui ont été formés, jadis vont faire valoir leur droit à la retraite incessamment et les nouveaux qui arrivent sont en nombre insuffisant par rapport à la croissance de la population scolaire dans notre pays où, nous avons un taux de scolarisation très élevé, voir l'un des plus forts dans la sous-région d'Afrique sub-saharienne alors il se pose un problème d'enseignant. Cette année nous avons tenté une action qui a été vite rattrapée pour instituer une fonction publique

territoriale. Nous comptons sur cet avenant au niveau de la fonction publique territoriale pour combler le déficit qui est aussi important s'agissant des enseignants des langues. Nous n'avons presque plus d'enseignant de russe, de chinois et d'espagnol. Le déficit est très criard à ce niveau et nous comptons sur ce que le ministre de l'Intérieur a promis, notamment l'institution de la fonction publique territoriale.

LDB: Le taux élevé des effectifs scolaires n'est-il pas un problème ?

JBS : L'accroissement de la population scolaire engendre le problème de structures d'accueil que nous n'avons pas assez dans le département. L'État congolais fait un effort pour réhabiliter ici et construire quelques salles de classe là mais, cela ne comble toujours pas les attentes des populations scolaires. À tel point que, dans certains quartiers périphériques et arrondissements, il y a des enfants qui ne vont pas à l'école jusqu'à l'âge de 8 ou 9 ans. Le cas de Vindoulou où, il n'y a pratiquement pas une école publique, alors que ce quartier est pris d'assaut par les populations. Il y a juste une petite école privée au début du quartier. Et, même si d'autres existaient, tous

les parents n'ont pas les moyens pour inscrire leurs enfants dans ces écoles privées. Les capacités d'accueil ne répondent pas face à la montée vertigineuse des effectifs scolaires, surtout au lycée et à l'école primaire.

LDB: Pourquoi les parents et élèves se bousculent-ils vers vos services en début de chaque année scolaire ?

JBS : Au début de chaque rentrée scolaire, la direction départementale délivre des transferts aux élèves qui changent d'établissement, pour des raisons qui leur sont propre ou, les élèves qui ont réussi au CEPE, concours ou BEPC, qui veulent aller dans d'autres établissements. Ces derniers passent par les services de la direction départementale pour obtenir leur transfert. Quant aux inscriptions, elles se font au niveau des établissements. Cette obligation est réservée aux chefs d'établissement qui connaissent la capacité d'accueil de leurs structures. Toutefois, ces responsables d'établissement nous écrivent pour demander la suspension des transferts, parce qu'il n'y a plus de places. Et, même si nous n'avons plus de place se sont des enfants congolais, nous devons nous débrouiller avec les moyens de bord mis à notre disposition.

LDB : Le train étant déjà en marche quel est votre message à l'endroit des parents et surtout aux élèves qui préparent les exa-

mens d'Etat et concours ?

JBS : le message est clair, l'examen se prépare dès le premier jour de la rentrée. Il ne faut donc pas attendre la fin du premier trimestre ou du troisième trimestre pour prétendre préparer un examen d'État. C'est dire que dès le premier jour, le train doit être pris à la gare du départ le 1er octobre et descendre à la gare d'arrivée le 30 juin, avec à la clé le diplôme souhaité dans la poche. Les parents doivent alors s'approprier de l'école car, pour qu'elle marche, il faut que cette structure vitale soit accompagnée, notamment les parents d'élèves. Et ensemble, nous allons mener cette action de l'encadrement des enfants à la maison et à l'école. Il s'agit en effet de suivre leurs mouvements, leur travail pour déceler les failles au cours de l'année scolaire au lieu d'attendre la fin de l'année et la rentrée scolaire prochaine pour dire que l'enfant n'avait pas reçu tel ou tel autre bulletin.

LDB. Aviez-vous un appel à lancer à l'endroit des pouvoirs publics ?

JBS : Notre grand souhait est que le gouvernement s'attèle à nous fournir des enseignants dans le département. Car, Pointe-Noire est un grand département scolaire dont les besoins en matière d'éducation sont énormes et qu'il faut combler. Voilà le message que je peux adresser à tous les usagers de l'école à savoir les pouvoirs publics.

Charlem Léa Legnoki

ÉLECTRICITÉ

La SNE plaide pour une consommation rationnelle

Tel est le sens du message de Jean-Marie Joseph Opoumba, directeur interdépartemental de la Société nationale d'électricité (SNE) à Pointe-Noire et au Kouilou. Dans sa communication du 16 octobre, il a expliqué le déficit en production de 150 mégawatts.

Du 14 octobre au 7 décembre, des perturbations dans la fourniture d'électricité seront constatées à Pointe-Noire suite au retrait de la turbine GT2 à la Centrale électrique du Congo (CEC). Celle-ci fournit 150 mégawatts. Les travaux vont durer 51 jours. « La turbine est en fonction suivant un nombre déterminé d'heures de travail soit 33 000 heures. C'est une contrainte technique et ce n'est ni la volonté du gouvernement, ni celle de la SNE. Ce déficit de production d'électricité a pour conséquences des délestages de charges pendant des heures de pointe, notamment en soirée, dans les villes de Pointe-Noire et Brazzaville », a dit Jean-Marie Joseph Opoumba.

Pour pallier le déficit de production estimé à 50 mégawatts, le gouvernement et la SNE ont décidé de faire fonctionner la centrale thermique de Mpila qui



Jean Marie Joseph Opoumba, directeur départemental de la SNE à Pointe-Noire et au Kouilou Crédit photo»Adiac»

peut produire 15 mégawatts pour un coût de 15 millions FCFA par jour en gas-oil. La Centrale à gaz de Djeno en arrêt avec la liquidation de la Société congolaise de production d'électricité (SCPE) sera remise en service avec une production de 20 mégawatts. « En cette période de pénurie, il faut que les consommateurs comprennent qu'il faut faire des économies d'énergie en n'allumant pas les ampoules la journée quand ce n'est pas nécessaire par exemple. Par ce petit effort, on peut gagner 5 à 10 mégawatts et atteindre 35 mégawatts avec

les moyens d'accompagnement énoncés plus haut. Signalons que Brazzaville consomme à peu près 160 mégawatts, Pointe-Noire, 140 mégawatts, le Niari et Bouenza sont à 22 mégawatts et la Zone Nord à 11 mégawatts », a-t-il ajouté. Depuis près de 10 ans, a reconnu le directeur départemental de la SNE, le gouvernement et la SNE fournissent de grands efforts dans la production d'électricité.

Le réseau Moyenne tension de la ville de Pointe-Noire a été doublé avec l'installation de près de 80 Postes MT/BT et un éclairage public jusqu'à la périphérie (Voungou, Loussala, Quartier Thystère, Siafoumou, Mongo Mpoukou). « À côté de cela, le gouvernement a jugé bon de booster l'entreprise sur le plan managérial et sur le plan du conseil avec le partenariat avec Électricité de France (EDF) nouvellement signé qui est dans sa phase opérationnelle depuis un an pour permettre à la SNE d'augmenter ses performances », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

DONATION

La Fondation Jeanne Gania offre des kits scolaires aux enfants de Pointe-Noire, Gamboma et Mboukou

À l'occasion de la rentrée des classes 2014-2015, la Fondation Jeanne Gania que dirige le Dr Victoire Obami-Itou a remis des kits scolaires aux enfants de Pointe-Noire, Gamboma (Plateaux) et Mboukou, dans le district de Hinda (Kouilou).



Quelques enfants bénéficiaires des kits scolaires / crédit photo»Adiac»

Ces kits composés essentiellement de cahiers, des écritoires (crayons, stylos à billes), des ardoises et du matériel didactique tels, les kits de géométrie ont été remis à près de cents enfants de ces localités par Alphonse Ndiba et Aymar Bienvenu Thine, membres de ladite Fondation. Leurs parents, des veuves pour la plupart ont de leur côté reçu des sommes d'argent, afin de leur permettre d'exercer des activités lucratives et, pouvant garantir leur survie. Les personnes du troisième âge ont par contre bénéficié des vivres composés, entre autres du riz, du sel, du savon, des boîtes de conserve, des oignons, des allumettes, des bidons d'huile. La Fondation Jeanne Gania, créée en 2010 a toujours apporté de l'assistance aux personnes désœuvrées telles les veuves et les démunies par des actions philanthropiques et de bienfaisance. Aussi, apporte-t-elle régulièrement un soutien non négligeable aux indigents, souvent en incapacité de faire face aux ennuis de santé.

H.B.M.

MOTS FLÉCHÉS N°047

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

CONSEIL DES CHEFS	AVANCE SANS BUT	GUERRIER BRUTAL	ÎLE INDO-NÉSISIENNE QUI EST UN VRAI PARADIS	COMPARABLES	PÂTE À BISCUITS	JOUR DE REPOS
DEVENUE INTOUCHABLE	CLÔTURÉE	DE L'EAU EN IRLANDE	DONNER DU TRANCHANT	DÉMONSTRATIF	CHEF D'ACADÉMIE	
			CAPITALE IRAKIENNE			
BEAUCOUP						
DIRIGEAI						
				CE QUE CHACUN DOIT RÉGLER		
				AGENCÉ		
VAGUE SUJET		DÉSERT DE DUNES		PÉTILLANT D'ITALIE		TIRAS DU LIQUIDE
ÉCUS-SONNA		CARRIÈRES POUR LES TOITS		RABAISSÉ		
			BOULE ROUGE		AGENCE EURO-PÉENNE	
			ELLE COULE EN SUISSE		CIME-TIÈRES	
ACTIONNAIRE VENTILATEUR			GRANDES ARTÈRES URBAINES			
ASTATE AU LABO			CRÊPE ASIATIQUE			
		BALANCER (SE)				ATTENTION DU PUBLIC
		AVANCE D'ARGENT				
CONJOINT	TROU DE LA PEAU			ÉTENDUE D'EAU		AMAZONIEN PEU PRESSÉ
	ÉTAT DES U.S.A.			PRIÈRE À LA VIERGE		
			LA PEAU SUR LES OS			
			DÉVIDOIR À COCON			
CAUSA DU TORT				AXES DE ROSE		ACCORD À MOSCOU
NETTOYER AU RÂTEAU			À CONDITION	DIFFICILE À TROUVER		ASSEMBLÉ
					CE N'EST PAS LE MOT DE LA FIN	
					PALPÉ	
CONDIMENT EN BOUTONS	FAÇON DE SE GARER (EN)			AMORPHE		SYSTÈME POUR FREINER
	LIMPIDE			ÉCRIVAIN DES U.S.A.		
				ENROBA L'AMANDE		
				APRÈS MIDI		
CHANGE DE PEAU			DOUX RÉVEUR			CARTE BANCAIRE
ÉMAILLÉ						
				CROCHETS CHEZ LE BOUCHER		

SUDOKU N°047

>FACILE

		8	7			3	6	
		7				5		9
6	5			4				
	4		2			7	1	3
5			3	8	4			2
3	6	2			7		5	
				3			7	4
9		4				2		
	3	5			2	9		

>MOYEN

				9				5	
	5		6	8				1	2
	8	7		2					
9			2			5			6
8	6						2		3
5		2			8				7
				3		2	5		
1	2			7	4			9	
3				1					

>DIFFICILE

		8			1				5
5					3				7
2	1				9				
	5		2			7	3		
4	2		3		8		5	6	
	3	6			5		4		
					5			6	3
1					2				8
6			1			4			

MOTS CROISÉS N°047

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Des hommes de métiers. - 2. Il peut avaler les moutons d'une seule pièce. - 3. Figure de jeu. Préposition. Travail de choix. - 4. Article de Castille. Association de l'ex-URSS. - 5. Elle se mange blette. Lettre grecque. - 6. Colora. Base de l'indice Nikkei. - 7. Source d'inspiration. - 8. Poème médiéval. Jeune homme. Note sur une portée. - 9. Ancien conjoint. Divulguai le secret. - 10. Chemins dans la forêt. Avant les autres (les).

>VERTICALEMENT A. Elles sont plutôt velues. - B. Placée à l'écart du groupe. Arbre sans sève. - C. Voile de navire. Achevé. - D. Base de bien des rêves. Autre nom du cubitus. Mot de liaison. - E. Longue période. Partie de carène d'un navire. - F. Passa vraiment à côté. Seconds ou secondes. - G. Astate pour le chimiste. Éclaté de joie. Terme de refus. - H. Passé à la machine. Pronom familier. - I. Sévérité de comportement. Il sait tout de son chanteur favori. - J. Habitant de Colombo.

MOTS À MOTS N°047

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de six lettres.

- ① **S O S** + **G U E** = **G** _ _ _ _ _
- ② **F E R** + **T E L** = _ _ **E** _ _ _
- ③ **N E T** + **F A N** = _ _ _ _ **N** _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°046

E	T	A	R	H	Q							
A	T	R	I	B	U	A	O	E	U	F		
A	R	E	N	E	T	A	N	N	E	R		
C	L	A	N	D	E	S	T	I	N	I	T	E
A	C	T	E	A	R	R	I	V	E	E		
A	G	E	E	L	I	A	S	R	U	S		
I	N	A	O	P	S	E	R	T				
I	S	B	A	T	R	E	S	O	R	Y		
T	E	I	N	T	U	R	E	S	A	L		
R	E	C	R	E	E	R	V	I	C	I	E	
H	E	U	A	G	R	E	E	R				
O	S	E	R	E	L	U	E	N	E	Z		
C	P	O	T	E	E	A	I	D	E			
P	I	S	A	N	E	R	O	S	S	A	S	
E	U	R	E	D	I	S	E	L	T			
B	E	T	I	S	I	E	R	S	R	E	E	

MOTS CROISÉS N°046

A	N	T	I	P	O	I	S	O	N
C	O	U	L	I	S	S	E	R	
C	N	S	E	L	L	E	R		
O	P	I	A	C	E	E	E	U	
R	O	S	T	I	D	A	D		
D	E	E	N	F	A	N	C	E	
E	C	L	E	B	I	O			
U	S	E	E	T	E	S	T	S	
S	O	N	H	U	A	E	T		
E	L	E	V	E	U	R	E		

SUDOKU N°046

5	9	7	1	2	3	6	4	8
6	1	8	7	5	4	9	2	3
2	3	4	9	8	6	1	5	7
8	4	5	2	7	1	3	9	6
7	2	3	6	9	5	8	1	4
9	6	1	3	4	8	5	7	2
3	7	6	5	1	2	4	8	9
1	8	2	4	6	9	7	3	5
4	5	9	8	3	7	2	6	1
7	1	5	2	3	8	6	9	4
3	6	2	4	5	9	1	8	7
8	4	9	1	7	6	2	5	3
1	9	3	8	4	7	5	2	6
2	8	7	5	6	1	3	4	9
4	5	6	3	9	2	7	1	8
6	2	1	9	8	3	4	7	5
5	7	8	6	2	4	9	3	1
9	3	4	7	1	5	8	6	2
2	4	6	5	9	7	1	8	3
3	8	7	1	6	4	5	2	9
9	1	5	8	2	3	4	6	7
5	6	3	9	4	1	8	7	2
8	7	4	6	5	2	3	9	1
1	9	2	3	7	8	6	5	4
6	3	8	2	1	9	7	4	5
7	2	1	4	8	5	9	3	6
4	5	9	7	3	6	2	1	8

MOTS À MOTS N°046

1/ÉLÉMENT - 2/ PROPICE - 3/ CARREAU.

BOXE

La Fédération nationale prépare son championnat national

La compétition qui se déroulera du 28 octobre au 2 novembre à Brazzaville sera placée sous le signe de la relance d'après la Fédération congolaise de boxe.



Un combat de boxe (Photo Adiac)

Les six ligues affiliées à la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe) font actuellement un travail de sélection dans la perspective de présenter la liste des clubs et pugilistes sélectionnés pour la première compétition de l'actuel bureau fédéral. Selon les quotas affectés à chacune d'elle, Brazzaville aura plus de compétiteurs. Pointe-Noire sera présente avec quinze boxeurs, tandis que les départements du Niari, la Bouenza, la Cuvette et la Sangha auront chacun sept athlètes au championnat national de boxe. La compétition va se disputer en dix catégories de poids dans les deux séries notamment, les seniors et les juniors. Les dirigeants de la Fécoboxe qui veulent apporter une touche particulière à cette compétition, sont en pourparlers avec la fédération sœur de la République démocratique du Congo pour l'obtention d'un

ring aux normes olympiques. L'objectif étant de mettre déjà les pugilistes congolais dans les conditions des 11^{es} Jeux Africains, Brazzaville 2015. Dans le cadre des préparatifs de cet événement, la Fécoboxe a par ailleurs initié depuis le 8 octobre, un rassemblement des anciens Diabes rouges ayant participé à des compétitions de hautes factures. Le début du stage est annoncé pour le 25 octobre prochain. Aussi, la Fécoboxe annonce avoir lancé un appel international à candidatures en vue de recruter un sélectionneur digne. Elle a en outre mis en garde, sous peine des sanctions disciplinaires, toute personne qui se permettrait d'organiser des activités au nom de la Fécoboxe, sans avoir reçu l'avis du bureau exécutif comme pour dire que, les différends de la boxe se règlent sur le ring.

James Golden Eloué

COMITÉ NATIONAL PARALYMPIQUE

Les responsables s'engagent à mieux gérer le para-sport

Les membres du Comité paralympique ont pris cet engagement mardi au sortir d'un atelier sur le renforcement des capacités de gestion d'un comité paralympique récemment organisé à Brazzaville.

« Ce riche atelier nous a permis de découvrir un certain nombre de choses dont nous n'avions pas connaissance par le passé. (...) Nous avons désormais une nouvelle vision pour la vulgarisation et le développe-

ment du para-sport dans notre pays. Les enseignements ont porté sur plusieurs aspects de la gestion d'un comité paralympique et même des sportifs handicapés. Le développement de l'athlète et sa mise en condition, l'organisation des Jeux paralympiques, les moyens d'obtention des financements des activités paralympiques, les apprenants ont passé en revue toutes ces notions. Des résumés interactifs avec des experts ont ponctué ces séances de travail. Une séance d'entraînement à l'endroit des athlètes congolais handicapés a également été

tiplie pour le bonheur des sportifs handicapés », a-t-il souhaité

De même, dans le mot du séminariste où, Dieudonné Monampassi, a par ailleurs remercié la Fédération internationale paralympique qui, a financé cette formation avec le soutien de la Fondation Agitos. Simon Ibovi a quant à lui promis tout mettre en oeuvre afin de garantir une société sportive congolaise de plus en plus équitable, avec un regard particulier sur les sportifs handicapés. Il compte pour cela sur le soutien du ministère des Sports et de



Les séminaristes du CNPC

ment du para-sport dans notre pays. Avec ces nouvelles connaissances, nous allons nous atteler à mieux gérer la situation des sportifs handicapés », a déclaré le président du Comité national paralympique congolais (CNPC), Simon Ibovi, au sortir des travaux de la formation animée par deux experts internationaux : Dominique Bizimana du Rwanda et Etienne Songa du Came-

organisé. À clôture de la formation, l'expert camerounais, Etienne Songa, s'est dit satisfait d'avoir accompli une mission allant dans le sens du développement du para-sport qui, rassemble les sportifs handicapés. « Nous avons fait ce qu'il faut pour permettre à nos amis du Congo de poursuivre leur travail sur le terrain. Le souhait est de voir que ce genre de formation se mul-

l'éducation physique, celui des Affaires sociales qui sont toujours à leur chevet. D'autres partenaires capables de faire avancer la cause du sportif handicapé au Congo sont les bienvenus, a-t-il conclu.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

André Milongo Ntsatouabantou

C'est par une dépêche de l'Agence congolaise d'information du 20 mai 1991, que les confédérés ont appris la veille qu'André Milongo, 56 ans, a déposé, jeudi, auprès du présidium de la Conférence nationale, sa candidature, au poste de Premier ministre, chef du gouvernement de transition.

André Milongo est administrateur en chef des Saf (Service administratif et financier). Il a exercé les fonctions de trésorier payeur général de la République de 1964 à 1969. Après un passage à la Banque africaine de développement (Bad), Milongo a été administrateur à la Banque mondiale qu'il vient de quitter.

À cette date et avec cette candidature, le nombre de prétendants à la primature, officiellement connus, se chiffre à quatre. Les autres prétendants sont, notamment : Yvon Norbert Gambeg, professeur d'Histoire de l'université Marien Ngouabi de Brazzaville et président du Parti national (Pana), Samuel Badinga, directeur de l'organisation et méthodes à la Banque africaine de développement (Bad) et Gabriel Bokilo, directeur national de la Banque des États d'Afrique centrale (Béac).

En lançant officiellement la campagne pour le poste de Premier ministre, le 15 mai dernier (1991). Mgr Ernest Kombo, président du présidium de la Conférence nationale, avait donné le profil de l'homme qui

devra diriger le gouvernement de transition. Le futur Premier ministre devrait être un technocrate compétent, jouissant d'une probité morale et d'une grande expérience. Être connu à l'étranger constitue l'un des critères fondamentaux que devrait remplir cette personnalité, avait signifié Mgr kombo aux confédérés.

Milongo arrive donc à la Conférence nationale, auréolé de son statut d'ancien fonctionnaire international à la Banque mondiale, les autres prétendants n'ayant pas le même pedigree, excepté Samuel Badinga.

Face, en définitive, à 20 candidats, André Milongo est élu Premier ministre de la transition. Il bénéficie des prérogatives de chef des forces armées et de président du conseil des ministres. Véritable chef d'orchestre durant la transition prévue pour une durée de douze mois, André Milongo forme tout seul son gouvernement, sans en référer ni au Conseil supérieur de la République, ni au chef de l'État. Son gouvernement est chargé d'appliquer, sous le contrôle du Conseil supérieur de la République, les décisions de la Conférence. Si l'on en croit quelques journaux de l'opposition, son passage aux affaires n'a pas laissé de bonnes impressions. Le journal Aujourd'hui, à la une de son n° 8 du 19 mai 1992, soit, quasiment, un an après son arrivée à la primature, écrit Prolongation de la transition : le Csr établit définitivement l'incompétence du gouvernement. Toujours dans le

même numéro, en page 5, Aimé Raymond Nzango titre son article, péremptoirement : La rançon de l'amateurisme et de l'incurie. D'autres journaux, comme le Rayon, pensent qu'André Milongo ne s'en est pas mal sorti du tout. Il a, par exemple, réussi à organiser, avec succès, les premières élections de l'ère démocratique. Ce qui n'est pas rien.

Ce qui est vrai, par contre, c'est qu'André Milongo finit par faire de la politique comme tout le monde, s'extrayant ainsi de ce qui faisait sa singularité, produit de la société civile. L'expression société civile fait florès au début des années 80 et, précisément, en 1988. À l'époque, la gauche, empêtrée dans l'affaire Urba (histoire de fausses factures), cherche une parade pour se refaire une virginité à bon compte. Naît ainsi « la société civile », comme pied de nez à la « classe politique », qu'elle est supposée féconder, rajeunir et rénover. Bernard Tapie, ministre de la Ville de François Mitterrand, est censé incarner ce renouveau. La « société civile » entre et se met en scène.

Candidat à l'élection présidentielle de 1992, il crée son parti, l'Udr-Mwinda, le 7 octobre 1992. On découvre alors le nouveau Milongo Ntsatouabantou. Il est désigné, le 2 mai 1993, président de l'Assemblée nationale.

André Milongo est décédé à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris, le lundi 23 juillet 2007, à l'âge de 72 ans.

Mfumu